

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2146 - VENDREDI 24 OCTOBRE 2014

Congo-Namibie

L'Institut inter-États de Loudima
va accueillir ses premiers élèves

Cent jeunes Congolais et Namibiens vont bientôt amorcer leur formation technique et professionnelle à l'Institut de Loudima dans le Département de la Bouenza. Cet établissement à vocation internationale, cofinancé par la Namibie et le Congo, a été inauguré le 22 octobre par le président Denis Sassou N'Gusso et son homologue Hifikepunye Lucas Pohamba, venu « témoigner sa reconnaissance au peuple du Congo et à la population de Loudima ».

La joie et l'émotion se sont, en effet, côtoyées tout au long de la cérémonie d'ouverture de cet institut présenté comme un modèle d'unité, de fraternité et de solidarité africaine.

Page 7



Coupure du ruban par les deux présidents/photo Adiac

ÉLECTIONS AUX CONSEILS MUNICIPAUX

De nouvelles
têtes à Dolisie,
Nkayi, Mossendjo
et Ouesso

Alors que les deux principales villes du Congo, Brazzaville et Pointe-Noire, ont choisi la continuité en confiant à nouveau leurs destinées à Hugues Ngouelondélé du Parti congolais du travail (PCT) et à Roland Bouity Viaudo du Mouvement action et renouveau (MAR), c'est à Dolisie et Mossendjo, dans le Niari, Nkayi, dans la Bouenza,

et Ouesso, dans la Sangha, qu'il y eu des changements. À Dolisie, la mairie revient à Yves Fernand Diokouandi du PCT, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale prend Mossendjo avec Élisabeth Mapa, le PCT gagne aussi à Nkayi avec Jean Hervé Mandounou tandis que Ouesso sera désormais administrée par Ghislain Manguessa Ebome, un indépendant. Par ailleurs, les élections aux Conseils départementaux ont une fois de plus révélé la prédominance du PCT et de ses alliés de la majorité présidentielle. Page 2

SOCIÉTÉ NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU

La vétusté des installations
préoccupe la direction générale

Au terme d'une ronde effectuée dans les départements situés au nord du Congo, le directeur général de la société nationale de distribution d'eau (SNDE), Louis Patrice Ngagnon, a exprimé sa vive préoccupation devant la vétusté des systèmes d'adduction d'eau dans les grandes agglomérations de cette partie du pays. Après un état des lieux, il a annoncé la mise en place d'un programme portant sur la reconstruction et l'augmentation de la capacité de production des installations. Page 3



Le DG de la SNDE, Louis Patrice Ngagnon et sa suite explorent l'exhaure d'Abala, dans les Plateaux.DR

ÉDITORIAL
Proposition

Page 2

ÉLIMINATOIRES CAN 2015

Trente-cinq Diables rouges présélectionnés
pour affronter le Nigeria et le Soudan

Page 16

ÉDITORIAL

Proposition

Parlons peu mais parlons bien ! L'opposition, toutes tendances mêlées, se dit hostile à une modification du texte fondamental qui nous régit. Mais en même temps elle reconnaît, en privé du moins car elle n'a pas le courage pour l'instant de le dire ouvertement, que la Constitution adoptée par le peuple congolais en 2002 est dépassée ; ou plus exactement que celle-ci ne permet pas les évolutions de la gouvernance publique rendues nécessaires par la renaissance de notre pays. Et du coup, on la voit s'enfermer dans une posture de déni qui l'affaiblit encore un peu plus.

Est-il absurde d'imaginer que les partis la composant – nous parlons ici des vraies formations politiques et non de la multitude de partis fantômes qui prolifère sur la scène publique – s'accordent pour émettre les propositions crédibles, raisonnables, qui pourraient être soumises demain à référendum ? L'enjeu, après tout, est tel pour cette opposition comme pour la majorité dont elle brigue la succession qu'il serait logique de lancer un véritable débat sur la révision constitutionnelle.

L'erreur que commet aujourd'hui la classe politique congolaise dans son ensemble est de réduire le débat à la simple question du nombre et de la durée des mandats présidentiels. En agissant ainsi, elle fait fausse route sur deux points : d'une part, elle passe à côté du véritable débat qui est celui de la modernisation de notre mode de gouvernance, d'autre part, elle déçoit peu ou prou la grande majorité des citoyens congolais qui attendent, eux, des réformes de fond.

Disons-le au risque de provoquer un tollé de la part des professionnels de la politique, le temps est venu de mettre de l'ordre dans un système qui favorise l'émiettement des partis et qui empêche de ce fait un dialogue constructif entre le pouvoir et ceux, ou celles, qui ambitionnent de le remplacer au terme des consultations démocratiques à venir. Comment ? Il ne nous appartient évidemment pas de le dire, nous qui sommes de simples observateurs, mais notre pays compte suffisamment de spécialistes de ces questions pour accomplir utilement cette démarche.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Hugues Ngouélondélé entame un troisième mandat de 5 ans

Le maire sortant de la ville capitale a été reconduit, le 23 octobre à Brazzaville, avec 100% de suffrages exprimés. De même, le bureau exécutif du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, a été élu au cours d'un scrutin sans enjeux.

Dès 10 heures, la salle de mariage de la Mairie centrale était comble. Les cent des conseillers étaient au rendez-vous pour élire les membres du bureau exécutif. Quinze minutes plus tôt, le ministre d'État, ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, représentant de l'État, a fait son entrée dans la salle afin d'ouvrir les travaux de la session inaugurale. Celle-ci a débuté par les modes procéduraux, avant de siéger. Dans la salle, chuchotements par-ci, causeries par-là. Il n'était pas rare de voir des conseillers tendre l'oreille à l'un comme à l'autre et vice-versa.

Hugues Ngouélondélé promet 4000 emplois

Après la lecture des textes de procédure, la majorité présidentielle a porté son choix sur le maire sortant, en fin de son second mandat. Sans contestation aucune, Hugues Ngouélondélé a été accepté par l'assemblée lors de la séance électorale. Ainsi, le président du conseil départemental, faisant office de maire de la ville, a dévoilé sa politique d'aménagement et d'urbanisation

de la ville. En dévoilant son programme de développement local étalé sur 5 ans, de 2014 à 2019, à la tête de la ville de Brazzaville, ce candidat promet, non seulement la création de 4000 emplois, mais également l'actualisation du schéma directeur d'urbanisme de la ville à l'horizon 2040, ainsi que d'assainissement eau pluviale de Brazzaville. Il s'est focalisé sur six axes, à savoir : le renforcement de capacités de l'administration et des ressources humaines ; l'aménagement urbain redynamisation de l'économie et des finances locales. Il a également présenté son projet sur l'environnement, le transport et le logement, les affaires sociales, culturelles et sportives ; enfin sur la coopération et la communication.

Cette élection a connu un seul tour, soit 92 voix exprimés contre huit bulletins nuls. Au cours de ce scrutin, a également été élu le premier vice-président, Euloge Landry Kolelas ; le deuxième vice-président, Cyriaque Annicet Malonga (PCT). Premier secrétaire : Emma Clesh Atipo Ngapy (Club 2002 PUR) secondé par Bonaventure Boudzika (CDR). Un opposant fait son entrée au bureau

Le bureau exécutif du conseil départemental et municipal de Brazzaville a été taillé sur mesure. Il s'est par ailleurs dessaisi du poste de 2ème secrétaire en proposant un candidat de l'opposition. « Pour un véritable débat

démocratique, nous proposons un candidat de l'opposition, Bonaventure Boudzika », a déclaré le conseiller Gabriel Ondongo, président de la fédération PC-T-Brazzaville.

Au poste de secrétaire, l'enjeu s'est présenté à la dernière minute, avec la candidature d'un indépendant qui s'est retiré aussitôt. L'attente s'est faite longue. L'assemblée ne pouvait plus se contenir au regard de la chaleur qui s'est fait sentir pendant plus de quatre heures, causée par une coupure d'électricité. Certains sortaient pour prendre un peu d'air, d'autres par contre se servaient d'un bout de papier comme éventail.

Au terme de la séance réservée au scrutin, Hugues Ngouélondélé a été investi par le ministre d'État, Isidore Mvouba. Un groupe de jeunes « supporteurs des Diabes noirs », a été invité pour la circonstance afin d'apporter leur soutien au président élu. Ce qui laissait dire que tout a été planifié d'avance. La séance réservée au scrutin s'est achevée par des ovations et des félicitations des membres du bureau exécutif. Pour lier l'utile à l'agréable, un apéritif a été servi pendant que le bureau élu ainsi que le représentant de l'État, Isidore Mvouba, se livraient à une séance photo sur le perron de l'hôtel de ville de Brazzaville.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service Commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundaké Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SNDE

La direction évalue la production d'eau potable des entités administratives du nord

Pour une meilleure connaissance des réalités du terrain sur les questions touchant à l'approvisionnement en eau potable sur l'ensemble du territoire national, la direction générale de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) a entrepris une série de visites des entités administratives placées sous sa tutelle.

Dans cette perspective, une mission conduite par son directeur général, Louis Patrice Ngagnon a effectué, du 14 au 18 octobre des descentes du terrain dans les départements des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette-ouest et de la Sangha situés au centre et au nord du Congo.

Ces visites qui interviennent après celles de la partie sud, notamment dans les départements de la Bouenza, du Kouilou, du Niari et du Pool visent à faire un état des lieux des systèmes d'adduction d'eau des grandes agglomérations, en vue de leur réhabilitation. C'est le cas de l'ancienne station de traitement d'eau de Ouessou dont les équipements plongés dans une vétusté nécessitent une remise en l'état.

Ainsi, dans cette ville qui accueillera les festivités du 55^e anniversaire de l'indépendance du Congo, le 15 août prochain, le constat fait par la direction relève un faible débit de production, soit

60 mètres cubes à peine sur les 120 initialement prévus. Pour pallier ce déficit en eau potable, il est envisagé, dans le cadre de la municipalisation accélérée du département de la Sangha, la construction par les Grands travaux d'une nouvelle usine pourvue d'une capacité de 1600 mètres cube de volume, avec une extension du réseau à 3000 branchements.

Du département de la Sangha aux Plateaux en passant par les deux Cuvettes, la direction de la SNDE s'est montrée préoccupée par les questions d'accès à l'eau potable par un programme de reconstruction ou d'augmentation de la capacité des installations existantes, dont la plupart sont vétustes.

À Etoumbi tout comme à Ewo, dans le département de la Cuvette-Ouest, ainsi qu'à Gamboma et Djambala, dans les Plateaux, le constat reste le même au niveau du fonctionnement des stations de traitement d'eau.

Ainsi, partout où elle est passée, la direction a épinglé plusieurs difficultés qui entravent le secteur de l'eau.

Surmonter les difficultés de la SNDE à l'intérieur du pays

Au nombre des difficultés signalées, on note entre autres le manque des produits chimiques, assurant la potabilité de l'eau et du personnel, la pénibilité des voies d'accès au point de captage



La visite des installations de la SNDE dans la partie nord du Congo

ou exhaure et le manque d'électricité. Il faut aussi déplorer le manque d'outil informatique.

Après avoir vécu cette triste réalité, le directeur général de la SNDE, Louis Patrice Ngagnon s'est engagé à être le porte-parole auprès de sa hiérarchie.

Toutefois, il a reconnu les efforts consentis par son ministère qui,

s'emploie, tant soit peu, à soulager les peines de la population en matière d'accès à l'eau potable.

« Si on peut descendre sur 5 km pour venir au point de captage avec des pentes escarpées très dangereuses, comme c'est le cas dans les districts d'Abala, Etoumbi et Djambala, cela prouve que l'eau constitue un enjeu important et un

réel problème de santé publique », a-t-il déclaré.

Il a par ailleurs mis en garde les agents qui brillent par l'absence aux lieux de service. « Finie la récréation, car je ne mettrai pas des gants pour demander à l'ensemble des agents de la SNDE de travailler parce que notre salaire en dépend », a rappelé le directeur général.

Guy-Gervais Kitina

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Des exploitants se constituent en GIEC

Des exploitants organisés, rassemblés en chaîne de valeurs, bénéficiant d'une assistance technique du Fonds d'appui à coût partagé (FACP) pour se constituer en Groupement d'intérêt communautaire (GIEC). À travers cette reconnaissance juridique, les exploitants se positionnent en force de proposition.

L'unité opérationnelle du projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade), le FACP, a organisé à Pointe-Noire puis à

Brazzaville un atelier à double objectif pour la constitution des GIEC. Ces différentes réunions ont permis de présenter les statuts aux différents membres et de mettre en place les organes des différentes chaînes de valeurs. Les réunions étaient présidées par le directeur des opérations FACP, Sékou Camara.

L'expert en chaîne de valeurs, Damba Jeannin, a signifié que dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui au renforcement des chaînes

de valeurs, le FACP en a constitué huit sur deux axes : Brazzaville-Ouessou et Pointe-Noire-Brazzaville. Ces chaînes sont les suivantes : farine de manioc, produits maraîchers, jus de fruits naturels, meubles en bois.

Le Pade veut avoir des interlocuteurs juridiquement composés, d'où les GIEC. Un notaire a été recruté par le projet en vue de formaliser et de donner une existence juridique aux différentes chaînes de valeur. Maître Missamou Julie Agathe a rappelé que le GIEC est régi par les dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA (organisation pour l'harmonisation du droit des affaires).

Le financement des opérations du groupement est assuré par ses activités avec l'aide extérieure du FACP et d'autres partenaires.

Le conseil d'administration désigné élira les autres membres du bureau, un contrôleur de gestion ainsi qu'un commissaire au compte.

Par ailleurs, évoquant les raisons du choix du GIEC, le no-

taire a signifié qu'il n'est pas soumis en général de l'impôt sur les sociétés.

Il concerne la promotion des activités de tous les membres, en mutualisant les efforts de chacun.

S'agissant des critères d'éligibilité des acteurs de la chaîne de valeurs pour le cas « filière manioc », tous les membres devraient posséder une expérience vérifiable ; être détenteurs d'une carte d'artisan ou affiliés à une organisation professionnelle.

Les producteurs devront détenir une exploitation de manioc d'au moins 1ha puis être présents sur le marché.

Les transporteurs devront disposer d'un véhicule de transport des marchandises avec un permis de conduire de catégorie B ou C. Quant aux transformateurs, ils devront avoir une fabrique de transformation de manioc.

C'est ainsi que les membres de cette chaîne de valeurs se sont regroupés autour de LG Entreprise, une usine de production de farine de manioc et de

l'amidon située à Edou dans la cuvette. Les producteurs pourront bénéficier de l'opportunité qu'offre cette usine. Le marché de farine de manioc est très promoteur vu la demande croissante. Cette farine contient du gluten recherché par les américains.

Le GIEC de cette chaîne de valeurs ainsi que d'autres pourraient contribuer à améliorer la balance commerciale. Se positionnant en acteur important, il s'insère dans la création des richesses et pourrait ajouter une plus value dans le produit intérieur brut national. Rappelons que le FACP a pour objectifs d'améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises et industries ; de développer le marché local des services de formation dans les domaines techniques et de la gestion. Le FACP octroie des subventions à travers deux guichets : la subvention pour des activités de conseil et d'assistance technique ; et aussi pour des services de formation.

Nancy France Loutoumba



Les initiateurs du GIEC, photo Adiac

MARCHÉS PUBLICS

Le comportement des opérateurs et fonctionnaires est déploré

Le directeur général du contrôle des marchés publics, Jean Didier Elongo, a engagé une mission sur le terrain avec à la clé des interpellations de certains opérateurs économiques ayant reçu des marchés de l'État.

En dehors des opérateurs, Jean Didier Elongo a placé dans son viseur des fonctionnaires dont le comportement frise le faux. Le cas du Directeur financier et administratif du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, sommé de justifier certains états et achats. Placé sous la surveillance des services de la gendarmerie, il a dû présenter deux décharges signées. Ces décharges annoncent le complément des six mille livres restants et le chronogramme de dépôt des manuels à l'Inrap. La première phase de livraison interviendra en novembre prochain et la deuxième en janvier

2015.

Outre le contrôle de la direction des marchés publics à l'institut de recherche et d'actions pédagogiques (Inrap), le directeur général du contrôle des marchés publics, Jean Didier Elongo, s'est rendu sur le chantier de la circonscription d'action sociale (CAS) de Ouenzé dans le cinquième arrondissement de Brazzaville.

Le financement octroyé par l'État pour ces travaux s'élève à un montant de 100 millions de francs CFA. L'Etat avait décaissé 80 millions de francs CFA pour ces travaux. Malheureusement, la délégation a constaté un ralentissement des travaux. La directrice des études et de la planification, Cécile Hollata, expliqué que le financement de 100 millions de francs CFA ne peut permettre d'achever les travaux de ce siège. L'État de-

vrait déboursier 300 millions de francs CFA pour que les travaux se poursuivent.

Au terme de sa descente à l'Inrap et à la CAS de Ouenzé, Jean Didier Elongo a déploré la mauvaise foi des opérateurs économiques avant de rappeler le prix d'unité du livre de la classe de sixième vendu par ces derniers à 15.000 francs CFA. Il s'est dit également surpris d'entendre la directrice d'étude et de la planification (DEP) du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire se plaindre à propos du financement octroyé par l'État. «*Le ministère devait faire l'étude du site afin d'avoir le coût réel des réalisations. Ce montant de 300 millions de francs CFA proposé par la DEP aujourd'hui aurait été signalé lors des subventions des marchés*», a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko

RECHERCHE MÉDICALE

Un colloque sur les essais cliniques organisé à Brazzaville

Les nouveaux enseignants admis à dispenser les cours à l'université Marien Nguabi (UMNG) suivent, du 22 au 23 octobre à Brazzaville, un symposium sur la méthodologie de la recherche, la gouvernance et les défis.

La RD-Congo, le Cameroun, le Congo et le Sénégal sont également les pays qui participent à ce symposium organisé par la Fondation congolaise pour la recherche médicale (Fcrm) en collaboration avec le partenariat Europe-Afrique pour la conduite des essais cliniques (Edctp) sous le programme FP6 de l'Union européenne.

La rencontre vise à répondre à la crise mondiale causée par le VIH-Sida, la tuberculose et le paludisme. Le colloque de Brazzaville va également accélérer le développement des nouvelles interventions ou améliorer celles qui existent (diagnostics, médicaments, vaccins et microbicides).

C'est au moyen de ce symposium que, les nouveaux enseignants vont peaufiner leurs : «*arcanes de la méthodologie de la recherche, s'ouvrir aux principes de la gouvernance et du défi. Car la formation, la recherche et le service à la collectivité sont les missions fondamentales de toutes les universités. (...) pour tout dire, on enseigne*

les résultats de la recherche », commente le professeur Georges Moyen, ministre de l'Enseignement supérieur.

Pour le directeur par intérim de l'Institut de recherche en science de la santé (Irssa), le professeur Charles Gombé Mbalawa, l'impératif de ces enseignants se résume à la curiosité scientifique, au questionnement continu et à la recherche inlassable.

Des éminents professeurs vont développer, au bénéfice des participants au symposium, des thématiques très importantes parmi lesquelles : «*Etudes sur la tuberculose et le VIH-Sida : défis dans la région* », «*Etudes sur le paludisme : défis dans la région* », «*Éthiques et recherche en santé* », «*Publications scientifiques* », etc. «*Le partenariat Europe-Afrique pour la conduite des essais cliniques a soutenu de nombreux pays en Afrique. En ce qui concerne le Congo, l'Université Marien Nguabi à travers la faculté des sciences de la santé, la Fon-*

dation congolaise pour la recherche médicale (Fcrm) et l'ex-Cerve, le Cerssa ont été bénéficiaires de ce programme », a reconnu Francine Ntouni, responsable zone Afrique centrale du programme Edctp.

Le Congo est depuis, mai 2014, membre à part entière de l'Edctp qui, est entré dans sa deuxième phase 2014-2023 qui va s'articuler autour de l'optimisation de la recherche sur le VIH-Sida, la tuberculose, le paludisme y compris les maladies émergentes et celles dites négligées. La deuxième phase de l'Edctp est financée à plus de deux milliards de francs CFA.

Bien que très peu encouragée par les Etats, au Congo comme ailleurs, la recherche clinique est le moteur de développement des pays. Rappelons-le, la découverte récente des vaccins : du cancer du col de l'utérus et celui contre le virus de l'hépatite B, sont les résultats de la recherche.

Fortuné Ibara

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS

TERMS OF REFERENCE FOR CONSULTANT/PSA

Name:

Job Title: Consultant national chargé de la rédaction du document de projet TCP pour l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile et des Organisations des producteurs, assorti d'un plan d'action

Division/Department: FRCON

Programme/Project Number:

Location: Brazzaville

Expected Start Date of Assignment: 02 novembre 2014

Duration: 1 mois

Reports to: Name: Dieudonné Koguiyagda **Title:** Représentant de la FAO

GENERAL DESCRIPTION OF TASK(S) AND OBJECTIVES TO BE ACHIEVED

L'objectif spécifique de cette consultation est de rédiger le document de projet TCP portant sur l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile et des Organisations des producteurs évoluant dans le secteur agro-sylvopastoral, le tout assorti d'un plan d'action.

La stratégie de renforcement des capacités ainsi attendue de la mise en œuvre de ce projet TCP devrait contribuer à renforcer l'implication des Organisations de la société civile et des Organisations des producteurs dans la gestion des collectivités locales, dans le processus d'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition et augmenter la production agricole.

Sous la supervision générale du Représentant de la FAO au Congo et de la supervision technique du Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique (RAF), en étroite collaboration avec le groupe de travail pays, le consultant national devra réaliser les activités ci-après :

- S'inspirer des modèles de rédaction des projets TCP pour rédiger sur la base de l'étude diagnostique sur les OSC/OP un document de projet TCP sur l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile et des Organisations des producteurs, assorti d'un plan d'action ;
- Rédiger le rapport de la consultation ;
- Exécuter toute autre tâche à la demande du Représentant de la FAO.

KEY PERFORMANCE INDICATORS

Expected Outputs: Required Completion Date:

• Document de projet disponible ; 20 novembre 2014

• Rapport de la consultation 30 novembre 2014

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Il est si merveilleux de fêter son anniversaire comme le fait notre grand-mère et mère Nicole Mombongo Molouba entourée des siens. Née le mardi 24 octobre 1939, à 6h à Brazzaville. Aujourd'hui, vendredi 24 octobre 2014, elle souffle ses 75 bougies. Son programme d'anniversaire est le suivant :



– 06 h 15 min : Messe d'action de grâce en la

basilique Sainte-Anne du Congo

– 15 h 00 min : Repas d'anniversaire à son domicile sis au n° 16 de la rue Loango, Poto-poto

Bon anniversaire mémé NICK.

Contact: (+242) 05 564 30 94

IN MEMORIAM



Vendredi 24 octobre 1986 ; vendredi 24 octobre 2014 Jour après jour voici vingt et huit (28) ans que Dieu rappela à lui notre regretté père, oncle et frère le capitaine des forces armées Congolaises (FAC) Ngoulou Jacques Evariste, ancien chef de section politique du génie militaire et membre de la direction politique à l'armée. En ce jour mémorable les enfants Patrick, Roland, Danielle et Dominique prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Papa nous ne t'oublierons jamais que ton âme repose en paix.

ANALYSE

De Brazzaville à Blois et retour

Les « Rendez-vous de l'histoire » de Blois, grand-messe annuelle consacrée à la discipline historique, ont réuni d'éminents historiens autour d'un grand thème (les « rebelles ») et ont particulièrement mis à l'honneur l'Afrique cette année, puisque plusieurs conférences et tables rondes étaient organisées, notamment autour de la parution du livre de Sylvie Brunel, *L'Afrique est-elle bien partie ?* Étonnante alchimie que celle de Blois, qui parvient à mêler université et grand public, professionnels et amateurs, sans oublier les politiques. Cette réunion de tous ces mondes, ordinairement si éloignés les uns des autres, est véritablement unique et bien sûr s'explique d'abord par l'importante capacité de la discipline historique à s'inscrire dans des problématiques contemporaines, la période étudiée fût-elle très éloignée dans le temps.

Mais alors, si à Blois il est question de l'Afrique, ne faut-il pas tout autant nous tourner vers la façon dont l'Afrique elle-même raconte son histoire ? En disant son histoire, mais aussi la nôtre (puisque nous nous permettons de dire la sienne), ne peut-elle pas donner au temps présent une irremplaçable perspective ?

Assurément ! Le festival « Images et Histoire », journées de l'histoire qui ont lieu dans la capitale du Congo-Brazzaville, donne l'exemple de la réappropriation par l'Afrique, non seulement de sa propre histoire, mais aussi de celle du continent européen, s'il est vrai que les deux destins furent si souvent liés. L'an dernier, en novembre 2013, le thème était : Brazzaville, capitale de la France libre, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la conférence de Brazzaville (janvier 1944) et de la commémoration du décès de Félix Éboué (mai 1944).

Que ces journées de l'histoire aient lieu sur le sol congolais lui-même n'est pas un détail ; c'est au contraire tout un symbole de voir les plus grands spécialistes de la discipline, mais également des photographes, des cinéastes, se retrouver là où précisément le Général de Gaulle voulut la vraie capitale de la France libre, entre le 26 octobre 1940 jusqu'en 1943.

Brazzaville, en effet, fut un double symbole : celui de la France libre, et celui de la décolonisation :

1) Celui de la France libre : le manifeste de Brazzaville du 27 octobre 1940 a tout de même créé, rien que cela, le Conseil de défense de l'Empire, véritable gouvernement de la France libre avant que le Comité national français ne prît le relais, le 24 septembre 1941. Officiellement, la capitale de la France libre n'est pas Londres, mais bien Brazzaville.

2) Celui de la décolonisation, car c'est encore au Congo que la grande Conférence de Brazzaville, qui eut lieu entre le 30 février et le 8 février 1944, oeuvra dans le sens d'un assouplissement colonial, dans un contexte où l'« empire », après la campagne de Tunisie, accorda quasi intégralement sa confiance à la France libre.

Dans son discours inaugural du 30 février 1944, le Général de Gaulle reconnut d'abord l'immense tribut payé par l'Afrique lors des deux guerres mondiales en ces termes : « *Comme toujours, la guerre elle-même précipite l'évolution. D'abord, par le fait qu'elle fut, jusqu'à ce jour, pour une bonne part, une guerre africaine et que, du même coup, l'importance absolue et relative des ressources, des communications, des contingents d'Afrique, est apparue dans la lumière crue des théâtres d'opérations.* » Laveu n'est pas franc, mais il est réel – et plus réel encore est le programme, non pas certes de décolonisation, mais de la future Union française et de l'abolition définitive de l'indigénat : « *En Afrique française, comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès, si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. C'est le devoir de la France de faire en sorte qu'il en soit ainsi.* »

Certes, cette conférence fut à maints égards, et notamment concernant l'empire colonial, profondément conservatrice, mais que cet événement fût historique cela est indubitable. Indubitable également fut le rôle de Félix Éboué dans l'organisation de la France libre, après qu'il avait proclamé, le 26 août, à Fort-Lamy, le ralliement du Tchad à la France libre, ce qui a donné une force territoriale salubre à cette dernière, et une légitimité politique plus grande encore. Nommé par le Général gouverneur général de l'Afrique-Équatoriale française, il œuvra fameusement pour une politique indigène, luttant avec acharnement contre les indignes inégalités qui touchaient les autochtones.

De la même façon qu'à Blois il fut question de l'Afrique, à Brazzaville il fut question de la France ! Comment ne pas voir l'extrême importance de cette réciprocité historique pour les temps présents ? Le devoir et la grandeur de la discipline historique est de laisser d'autres voix s'exprimer, en d'autres lieux, tant il est vrai que l'histoire dit autant sur ce qu'elle recherche que sur ceux qui la font. De Blois à Brazzaville, l'histoire dit le passé autant que le présent !

Florence Gabay

SEMAINE DES NATIONS UNIES

Les agences des Nations unies au Congo organisent des journées portes ouvertes

Après la conférence de presse, tenue le mardi 21 octobre, à l'occasion de la semaine des Nations unies, les agences qui représentent le système des Nations unies au Congo ont procédé le mercredi 22 octobre au Centre des Nations unies à Brazzaville, au lancement des journées portes ouvertes qui vont permettre aux visiteurs de mieux découvrir les domaines d'interventions de différentes agences au Congo. Durant deux jours, le PAM, le PNUD, la FAO, le HCR, l'UNFPA et autres agences seront en contact avec les lycéens et les

collégiens venus de tous les arrondissements de Brazzaville. Ils constitueront une référence des données pour ces derniers. Aussi, cette première journée a été une opportunité pour ces agences de se familiariser avec les bénéficiaires de leurs actions. Une visite des stands préparés par chaque agence a été organisée. Signalons que ces journées portes ouvertes sont l'une des activités relatives à la célébration de la semaine des Nations unies. Ses diverses agences exposent sur leurs activités, leurs missions et leur mandat.

Guillaume Ondzé

IN MEMORIAM

23/10/2012 - 23/10/2014

« Voila aujourd'hui deux ans pour jours qu'une étoile s'en est allée, toi notre fils, frère, père, cousin et ami Ndouane Edan Komzo «Edhino ». En ce jour anniversaire de ton départ, nous avons une pensée pieuse pour toi. Que notre Seigneur Tout Puissant dans sa mansuétude t'accorde le repos éternel.



Voici quatre (4) ans jour pour jour que tu as quitté la terre des vivants, laissant derrière toi un parcours noble et inoubliable. Cher papa, cher oncle, cher grand frère, cher doyen, pépé Inkoua Jean, tu nous manques et tu nous manqueras à jamais notre conscience. Que tous ceux qui l'ont connu, amis, collègues et connaissances trouvent ici la reconnaissance de sa famille pour avoir eu une pensée pieuse à son égard le 24 octobre 2014 jour mémorable. Repose en paix papa.



Institut Africain de Perfectionnement et de Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP13	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	5 jours	03 au 07 novembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5 jours	10 au 14 novembre 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	17 au 21 novembre 2014
BTP01	Assurer la fonction de chef de chantier Bâtiment et travaux publics	4 jours	24 au 27 novembre 2014

Recherchons candidats expérimentés, dynamiques, ambitieux dans plusieurs domaines pour postes à pouvoir dans le domaine des télécommunications selon le calendrier suivant (début décembre 2014, mi-décembre 2014, mi-janvier 2015)

Envoyer les CV aux adresses suivantes : jsmartcoordo@jsmart-ccs.com (faites toujours précéder l'objet de votre courrier par CV)

Dâte de clotûre réception des candidatures : Jeudi 30 octobre 2014

Veillez consulter les détails des postes à l'adresse : www.jsmart-ccs.com

Poste : Directeur des opérations et infrastructure

Bac+5 (Master) dans les domaines d'ingénieur, gestion, informatique, minimum 10 ans d'expérience dans un poste similaire, Bilinguisme essentiel.

Poste : Directeur finance

Bac+5 (Master ou MBA) dans les domaines de la gestion, comptabilité, de la finance, minimum 8 ans d'expérience dans un poste similaire, Bilinguisme essentiel. Souhaitable diplôme CPA, CA ou expertise comptable.

Poste : Directeur de projets

Bac+5 dans les domaines d'ingénieur en télécommunications, gestion, informatique, Minimum 6 ans d'expérience dans un poste similaire, Bilinguisme essentiel.

Poste : Directeur affaires juridiques

Minimum Bac+4/5, Master en droit des affaires, droit privé, 5ans d'expérience dans un poste similaire, Excellente connaissance du droit OHADA, bilinguisme (atout).

Poste : Responsable HSQE

Minimum Bac+3 spécialité HSQE, 5 ans d'expérience dans un poste similaire, certification HSEQ, bilinguisme (atout).

Poste : Gestionnaire portefeuille clients

Minimum Bac+3 dans le domaine technico-commercial, 7 ans d'expérience, bilinguisme (atout).

Poste : Responsable des ressources humaines

Minimum Bac+3 en RH 5ans d'expérience minimum dans un poste similaire gestion conflit & du changement (atout).

Poste : Responsable approvisionnement et logistique

Minimum Bac+3 dans le domaine logistique/commercial, 7ans d'expérience minimum dans un poste similaire, Bilinguisme un atout.

Poste : Responsable centre d'assistance

Minimum Bac+5 en génie électronique/électricité, 5 ans d'expérience minimum dans un poste similaire, Bilinguisme un atout.

Poste : Superviseur régional

Minimum Bac+3 dans les domaines d'ingénieur en télécommunications, gestion, informatique, 5 ans d'expérience minimum dans un poste similaire, Bilinguisme un atout.

Poste : Opérateur centre d'assistance

Minimum Bac+2 (BTS ou DUT) en génie électronique/électricité, 1 à 2 ans d'expérience minimum dans un poste similaire, Bilinguisme un atout.

Poste : Ingénieur contrôle qualité

Minimum Bac+5 dans les domaines d'ingénieur en télécommunications, gestion, informatique, 5 ans d'expérience minimum dans un poste similaire, Bilinguisme un atout.

Poste : Réceptionniste

Minimum Bac+2 en secrétariat ou gestion administrative, 3 ans d'expérience minimum dans un poste similaire, Bilinguisme essentiel.

Poste : Assistant de direction

Minimum bac+2 secrétariat, 3ans d'expérience dans un poste similaire, capacité de communiquer en français et en anglais.



Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables



Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Acer Celeron (Couleur Rouge)

Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



CONGO-NAMIBIE

L'Institut Inter-États de Loudima inauguré par les deux chefs d'État

Cent jeunes, dont 50 Congolais et autant de Namubiens, composent la première promotion de l'Institut de formation technique et professionnelle inauguré, le 22 octobre par les présidents Denis Sassou N'Guesso et Hifikepunye Lucas Pohamba, à Kitaka, localité située à 18 kilomètres de Loudima, dans le département de la Bouenza.

Ce site au passé évocateur avait abrité, du début des années 1980 à 1991, le Centre de formation des cadres de la Swapo (South-West African People Organisation), alors en lutte de libération de la Namibie et de l'Afrique australe. Entretemps terni, vandalisé et pillé au sortir de la guerre de 1997, il vient d'être restauré pour la formation conjointe des élites technologique et professionnelle des deux pays.

Les apprenants en sortiront avec un bac professionnel (prêts à la vie active), un bac technologique ouvrant la voie aux études supérieures ou un brevet de technicien supérieur. Le génie électrique, la mécanique, l'informatique, la menuiserie en bois ou en aluminium, l'hôtellerie et les arts ménagers, l'agriculture, la coiffure et la couture sont, entre autres, les filières de formation retenues dans les curricula.

C'est en vertu d'une décision prise par les deux présidents qui, en juillet 2007, décidaient de perpétuer le caractère historique de ce site, que d'importants tra-



Le bâtiment portant l'emblème de l'institut, Photo Adiac

vaux de construction et de réhabilitation d'un coût total de 16 milliards FCFA, cofinancés par les deux États, ont été exécutés sur ce site de 63 hectares.

Plus d'une centaine de bâtiments servant de salles de classe, bloc administratif, ateliers, bibliothèques, infirmerie, logements du personnel, dortoirs, entrepôts et case de passage, tous pourvus en mobilier, machines et autres équipements, ont été visités par les deux présidents de la République qui en sont sortis satisfaits.

La joie, mais aussi l'émotion, étaient visibles sur les visages au cours de la cérémonie inaugurale, dans la liesse populaire. « *J'ai tenu à être personnellement ici, avec mon épouse, non seulement pour l'inauguration de cet institut, mais aussi pour dire merci au peuple frère du Congo et aux habitants de Loudima* », a déclara-

ré Hifikepunye Lucas Pohamba. Comme son homologue Denis Sassou N'Guesso dans un bref message d'introduction, le président namibien a surtout insisté sur la leçon d'unité, de fraternité et de solidarité africaine qu'inspire cet établissement.

« Tout est fin prêt pour le démarrage des cours »

Alors que se déroulait l'inauguration de cet institut, s'achevait également les épreuves de sélection pour les candidats aux 50 places réservées au Congo pour cette année scolaire inaugurale. Le corps enseignant et la direction confiée à un cadre congolais et un adjoint namibien sont en place. « *Tout est fin prêt pour le démarrage des cours* », a assuré le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Serge Blaise Zoniaba, dont le département ministériel a été le

principal artisan de cet ouvrage. Ayant une capacité d'accueil estimée à 640 places, le centre entend fonctionner dans sa configuration actuelle avec 400 apprenants, congolais, namubiens et africains.

Mais il démarre cette année avec 100 étudiants, recrutés sur concours parmi les titulaires du brevet de fin d'études du premier cycle secondaire.

Les enseignements sont assurés par des encadreurs issus des deux pays en français et en anglais, sur la base des programmes congolais.

Ce 22 octobre 2014 restera sans doute pour longtemps un jour mémorable pour les habitants de Loudima et ses environs. « *Une forte impression* », a confié le sénateur Jean-Pierre Ngouya qui a évoqué « *la régénérescence* » de ce site : « *On a sen-*

ti l'émotion dans les discours des deux présidents. Voilà des jeunes namubiens qui vont apprendre à vivre ensemble avec des jeunes congolais dans les deux langues (français et anglais, ndr). Cela renforce les affinités culturelles et c'est ainsi qu'on devrait construire l'unité africaine », a-t-il pensé.

« *Hier nos enfants ne s'arrêtaient qu'au niveau du BET, cet institut vient pour nous former des cadres valables. J'ai confiance que cette école d'excellence va recevoir tous les jeunes qui méritent d'y être* », soulevait Alphonse Nzaba, l'un des chefs de village venus nombreux à la cérémonie d'inauguration.

De mémoire, les habitants des villages Kitaka et Bounianga, voisins à l'institut, ont gardé de ce site les tristes images de l'époque où, au cours des années 1990, il était devenu un centre d'instruction militaire, et donc un objectif militaire qui, pendant la guerre civile de 1997 était source d'angoisse pour cette population. « *Par réflexe d'auto-défense, la population de la contrée s'est empressée à détruire cette caserne au sortir de la guerre, pour éloigner à jamais le danger que représentait sa présence* », a rappelé le sous-préfet de Loudima, Henri Mouaya qui, a salué le retournement positif de la petite histoire de ce site. Souhaitons que cela dure !

Reportage de Thierry Nougou

Une nouvelle amitié scellée et des relations approfondies entre les deux pays

A l'occasion de la visite officielle au Congo du président, Hifikepunye Lucas Pohamba, le chef de l'Etat Congolais Denis Sassou N'Guesso a organisé un banquet en l'honneur de son homologue Namibien. Il a souligné d'excellentes relations de coopération que les deux pays entretiennent depuis des lustres.

Dans son discours, le président de la République Denis Sassou N'Guesso a tout d'abord rappelé la solidarité dont a fait montre le peuple congolais vis-à-vis du peuple namibien durant les années sombres du colonialisme et de l'apartheid.

Cette solidarité, a-t-il poursuivi, a été matérialisée par : l'hospitalité offerte aux réfugiés namubiens ; la création à Loudima d'un centre de scolarisation des enfants namubiens et la formation des cadres de la Swapo, la diffusion des programmes de sensibilisation et de mobilisation de la Swapo dans les ondes de la radio nationale Congo-

laise, sans oublier la signature du protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique Australe, qui consacra le retrait des troupes sud-africaines de Namibie et du Sud de l'Angola et des troupes cubaines d'Angola.

« *Voilà la base sur laquelle tiennent nos relations qui n'ont jamais été nourries que par la confiance, l'amitié et la fraternité. Confiance, amitié, fraternité, vous, monsieur le président, mieux que quiconque l'avez compris. Parce que vous n'avez pas accepté que nos relations se gèlent définitivement dans l'état d'hibernation où vous les avez trouvées. Nos peuples le savent* », s'est adressé le chef de l'État Congolais à son homologue Namibien.

« *A l'épreuve des faits et du temps, la Namibie a su s'imposer au monde comme une nation de paix qui force l'admiration et le respect. Votre action a consisté, non seulement, à sauvegarder*

les acquis de la Namibie indépendante, mais aussi et surtout à renforcer l'unité nationale et la sécurité de votre pays. Grâce à votre leadership et à votre vision, nous saluons la Namibie qui avance d'un pas résolu vers l'émergence », a-t-il ajouté.

La visite de trois jours du président Namibien, Hifikepunye Pohamba a encore affermi les relations entre les deux pays. Cette visite marque une ère nouvelle dans les relations économiques et commerciales entre les deux partenaires, avec des acquis dans les secteurs de l'éducation, de la diplomatie etc. La coopération entre le Congo et la Namibie est soutenue par plusieurs accords dans divers domaines, tels que l'éducation, la pêche, le commerce, le pétrole.

« *De tous ces acquis, le plus emblématique, le plus symbolique est l'institut de formation technique et professionnelle que nous venons d'inaugurer* », a

précisé Denis Sassou N'Guesso. Dans le même sens, il a dit son espoir que « *les enseignements qui vont y être dispensés, et l'utile brassage entre élèves namubiens et congolais, constitueront une expérience unique que les deux pays sauront capitaliser* ».

« *Nos horizons et perspectives de coopération sont importants. Nous gagnerons mutuellement à ne pas les laisser longtemps en friche. La coopération dans les domaines aérien, maritime et culturel ne demande qu'à être renforcée et dynamisée. C'est notre souhait le plus ardent* », a indiqué le chef de l'État Congolais. S'agissant du contexte actuel marqué par l'insécurité, la montée du terrorisme et du fondamentalisme religieux, ainsi que par la fièvre hémorragique Ebola, Denis Sassou N'Guesso estime qu'il est urgent de mettre en commun toutes les ressources humaines et matérielles pour y faire face, car, « *la commu-*

nauté internationale ne peut se dérober devant un tel drame qui peut avoir des conséquences planétaires incalculables ». En reconnaissance de tout ce que le président Namibien a fait pour rétablir les relations entre les deux pays, il lui a été accordé une décoration de la plus haute distinction du plus prestigieux des ordres congolais.

Rappelons que le séjour du président Hifikepunye Pohamba a été marqué par l'inauguration de l'Institut de formation professionnelle et technique, érigé dans la localité de Loudima, dans le département de la Bouenza (sud), sur l'ancien camp des réfugiés de la Swapo, mouvement de lutte de libération de la Namibie contre le joug colonial.

En fonction depuis 2005, le président Namibien Hifikepunye Pohamba, a déjà effectué plusieurs visites au Congo.

Yvette Reine Nzaba

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT



Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez ***4343*1*1# OK /YES**

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 Warid Congo SA



Réseau d'Agences Allianz :

BRAZZAVILLE

Agent Général DIOKSON
1416, Avenue Loutassi - Plateau des 15 ans
Brazzaville - République du Congo
Tél. : +242 06 404 99 30 (Standard)
Email : g.diokouandi-allianz@diokson.com

Bureau de Brazzaville
Immeuble Ebatha - 2ème Etage
Marché Plateau, Centre-ville
République du Congo
Tél. : +242 05 012 95 54
+242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

POINTE-NOIRE

Agent Général MANTOT - SCAR
29, Av. de Mangoungou
B.P 4805 Pointe-Noire
République du Congo
Tél. : +242 06 622 78 69
Email : mantoterio@yahoo.fr

Agent Général LG Conseils
111, Av. Moe Vangoula
B.P 207 Pointe-Noire
République du Congo
Tél. : +242 06 818 20 60
Email : service.production-allianz@lgc-cg.com

Allianz Congo Assurances
Siège social : Résidence Gabriella
Avenue Liguissi Pembellot
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 601 12 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

www.allianz-africa.com

SA au capital de 1.000.000.000 FCFA entièrement libéré
Entreprise régie par le code CIMA et l'acte uniforme OHADA
RCCM : CG/PNR/12B387 / NIU : M201211000051083



AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR



AU DÉPART DE POINTE NOIRE

HONG KONG GUANGZHOU

À PARTIR DE

815 600 FCFA TTC A/R 722 100 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarifs aller/retour, disponibles jusqu'au 18/11/2014, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 07/10/2014. Envolez vous entre le 08/10/2014 et le 30/11/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

RENCONTRE EXCLUSIVE

NextCom_{Congo}
APPLICATIONS METIERS

sage



Toutes les clés pour adopter un ERP

Vous souhaitez :

- Acquérir de nouveaux clients et leur offrir un service de qualité ?
- Gérer et optimiser vos flux logistiques et industriels ?
- Centraliser toutes les informations liées à votre société?
- Améliorer la sécurité de vos données et la productivité de vos salariés ?

Venez découvrir comment la solution Sage ERP X3, avec son expérience utilisateur repensée, va gérer vos finances et vos opérations, dynamiser votre croissance et vos profits en combinant intuitivité, mobilité, contrôle de vos données, intégration d'outils décisionnels et réactivité.

2 rendez-vous au choix à partir de 14h.

Mercredi 29 Octobre 2014

Brazzaville

Vendredi 31 Octobre 2014

Pointe-Noire

Inscription obligatoire

sagenextcom@nextcom-congo.com

Au programme :

- Présentations de Sage et Nextcom Congo
- Démo live de Sage ERP X3
- Questions/ Réponses
- Cocktail de clôture

DÉVELOPPEMENT

L'Afrique ne doit pas devenir le dépotoir des produits des autres pays

Marrakech (Maroc) vient d'abriter un forum africain pour le développement sur les nouvelles formes de partenariat. L'idée, c'est de s'éloigner de l'aide pour le développement et de s'adapter aux nouvelles réalités économiques.

Dans les tendances économiques actuelles, il est question de rééquilibrage géopolitique et économique en faveur des économies en développement et émergentes notamment les Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Ce qui appelle à un renforcement des partenariats sud-sud.

Pour le directeur adjoint du Bureau des Nations unies pour la coopération sud-sud, Inyang Ebong-Harstrup, la coopération sud-sud devrait être le fonde-

ment de l'Afrique. Le fondateur et président exécutif de l'Institut Mandela pour les études sur le développement, Dr Nkosana Moyo, a indiqué que « nous devons rechercher la solution de l'intérieur, mais il serait bon de retrouver une corrélation entre les indicateurs et les activités. Je crois que le monde est excité par nos ressources et nos marchés. Mais nous ne devrions pas devenir un dépotoir pour les produits des autres pays ».

Il a eu l'appui du directeur du service de formation de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Adebayo Olokoshi, qui a fait remarquer que « pendant trop longtemps, le continent africain s'est engagé dans des partenariats improductifs. Il est vrai que les choses changent, mais elle a besoin de comprendre et

d'apprendre à établir des partenariats de telle manière qu'elle ne perde pas dans les négociations. Personne de l'extérieur ne développera l'Afrique. Nous devons le faire nous-mêmes ».

Symerre Gris Johnson du Nepad, a noté que les pays africains se rassemblent déjà pour former des « partenariats positifs comme des le cas du fonds fiduciaire agricole » dont les principales contributions proviennent de l'Angola et de la Guinée équatoriale.

Si la part de l'Afrique dans le commerce était à peine de 30% avec les pays émergents avant la crise économique, elle atteint près de 50%. Et si les tendances actuelles persistent, elle pourrait atteindre 70%. Néanmoins, les échanges commerciaux entre les pays africains restent faibles

soit 7% en 2013. Le niveau de commerce entre les pays africains est donc défavorable avec d'autres régions du monde. La part des échanges commerciaux entre les pays de l'Union européenne (UE) est d'environ 70%, 52% pour les pays d'Asie, 50% pour les pays d'Amérique du Sud, et 26% pour les pays d'Amérique du Sud.

D'où l'idée de partenariats solides et constructifs au sein de l'Afrique. Pour Ebong-Harstrup, l'Afrique ne peut pas se développer sans le commerce intra-régional, et milite pour que l'Afrique finance son développement elle-même, sans faire appel au Nord. Mais les nouveaux partenariats devraient tenir compte de la complexité du financement du développement, de l'émergence de nouveaux acteurs, y compris

en provenance du Sud, les fondations philanthropiques privées et les modalités d'assistance novatrices. Alors que les donateurs traditionnels ont tendance à allouer la grande partie de leur budgets d'aide aux initiatives en faveur du développement social, les partenaires du développement du Sud ont par contre tendance à se concentrer sur des projets d'infrastructures et les productifs. Par contre, il existe des possibilités pour renforcer l'engagement commercial de l'Afrique avec ses partenaires du Sud de manière à promouvoir la réforme structurelle, tout en évitant le « piège des matières premières ou le nivellement par le bas » pour les pays qui cherchent à attirer les investissements étrangers, indique un rapport de la CEA.

Noël Ndong

MARCHÉ DE L'ART

Deux précurseurs de la peinture congolaise en vente à Paris

Des œuvres de deux peintres congolais, François Thango et Albert Lubaki, seront proposées, mercredi 29 octobre, dans une des ventes d'art contemporain parisiennes les plus attendues de l'année.

Deux toiles de François Thango et une encre d'Albert Lubaki figurent au catalogue de cette vente organisée par la célèbre maison Cornette de Saint-Cyr. Le lot 265, estimé entre 5000 et 7000 euros est une encre sur papier sans titre d'Albert Lubaki provenant de la collection Charles Auguste Girard. Les lots 267 et 268, sont Le voleur de chenilles de François Thango, proposé à la vente entre 5000 et 7000 euros et une toile sans titre du même peintre estimée entre 1.500 et 2.500 euros.

Albert Lubaki, premier peintre contemporain de la République démocratique du Congo, commença à peindre au milieu des années 1920. Originaire de Mbanza-Ngungu dans la province du Bas-Congo, il était installé à Bukama au Katanga. Il a été exposé de nombreuses fois en Europe entre 1921 et 1931. Lubaki peignait exclusivement la nuit, sa coutume lui interdisant de raconter les histoires des ancêtres pendant le jour. Il a disparu sans laisser de traces après avoir été abandonné par ses mécènes européens.

François Thango, né à Brazzaville en 1936, était de mère cabindaise et de père tchadien. Il a vécu à Brazzaville, où il fut choisi parmi les premiers élèves de Pierre Lods à l'école de peinture de Poto-Poto. En 1958, il représente l'école à l'exposition universelle de Bruxelles et en 1961, il reçoit à Paris le prix UNICEF. Après quelques années passées à Kinshasa, de 1959 au début des années 1970, Thango revient à Brazzaville où il décède en 1981. Les œuvres seront exposées tous les après-midi à l'hôtel des ventes Cornette de Saint Cyr du jeudi 23 octobre au mardi 28 octobre.

Hôtel des Ventes Cornette de Saint Cyr,
6, avenue Hoche - Paris 8^{ème}
<http://www.cornettedesaintcyr.fr/>

Rose-Marie Bouboutou

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Le Rotary international veut mettre fin à la maladie

C'est sous le thème « Très en finir avec la poliomyélite » ou « End polio now » que le Rotary international partenaire historique de lutte contre la poliomyélite célèbre ce 24 octobre 2014, la Journée mondiale de lutte contre cette fléau. À cette occasion, les clubs Rotary du Congo exigent la pérennisation du vaccin antipoliomyélique, jusqu'à l'éradication de la maladie.

Après avoir versé, en 1988 plus de 1,3 milliards de dollars dans le cadre des efforts que déploient les gouvernements, l'Unicef, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres organisations non gouvernementales (ONG) pour éliminer la poliomyélite de la planète. Pour cela le Rotary international s'est engagé, le 21 octobre, à Evanston, Il-

inois (USA), à verser une subvention supplémentaire de 44,7 millions de dollars, soit environ 20 milliards de FCFA, pour lutter contre la poliomyélite en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient.

Cette subvention supplémentaire du Rotary international servira en effet, à soutenir les activités de vaccination, la surveillance et la recherche menée par ce nouvel engagement l'Initiative pour l'éradication mondiale de la poliomyélite, d'ici 2018. Voilà qui justifie ce nouvel engagement financier du Rotary, annoncé avant le 24 octobre, jour de la célébration mondiale de la lutte contre la polio. Ces fonds seront repartis de la manière suivante: Afghanistan (7,4 millions) ; Nigeria (8,4 millions) et Pakistan (2,7 millions). Aussi, 9,5 millions de dollars sont destinés aux pays pré-

cedemment exempts de poliomyélite mais où l'on constate actuellement des cas «importés» des pays endémiques. Il s'agit du Cameroun (3,5 millions) ; de l'Ethiopie (2 millions) et de la Somalie (4 millions). Alors que 10 millions de dollars iront aux pays exempts de poliomyélite mais où il y a risque de réinfection. C'est le cas de la République démocratique du Congo (RDC) avec 1,5 million ; l'Inde avec 4,9 millions ; le Niger avec 1 million ; le Sud-Soudan avec 2 millions et le Soudan avec 1,6 millions. Cependant, 6,3 millions seront consacrés à la recherche de l'éradication de la polio. Au Congo, lors de la campagne de vaccination 2010, date de la dernière épidémie, le Rotary a contribué à hauteur de 50 millions de FCFA.

Bruno Okokana

BURKINA FASO

Le projet de loi pour la révision de la constitution adopté

Le gouvernement burkinabè a mis fin à un long suspense en annonçant le 21 octobre lors d'un conseil des ministres, la tenue d'un référendum qui rendra possible la candidature du chef de l'Etat Blaise Compaoré à l'élection présidentielle de 2015.

« Plus tôt dans la journée, les ministres, réunis en Conseil extraordinaire, ont adopté un projet de loi portant révision de la Constitution qui sera soumis à l'Assemblée nationale en vue de la convocation du référendum », a annoncé Jérôme Bougouma, ministre de l'Administration territoriale et de la sécurité, sans préciser

la date du référendum.

« Le Conseil a marqué son accord pour la transmission de ce projet de loi à l'Assemblée nationale, conformément à l'article 163 de la Constitution en vue de la convocation d'un référendum », précise le communiqué final.

C'est en décembre 2013 que le chef de l'Etat burkinabè avait évoqué pour la première fois la tenue d'une consultation populaire au sujet de l'article 37 de la Constitution, qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels et l'empêche de se présenter au scrutin de novembre 2015.

Le mois dernier, Blaise Compaoré avait

tenté en vain d'instaurer un dialogue politique entre les deux camps, faute de s'entendre sur la révision de l'article 37. Depuis des mois, la majorité et l'opposition s'affrontent sur son maintien au pouvoir par meetings géants interposés. À l'annonce du projet de loi, des manifestants ont bloqué la principale route du Burkina Faso dans la nuit de mardi à mercredi pour protester contre la décision.

Arrivé au pouvoir en 1987 à la suite d'un coup d'État, Blaise Compaoré, a déjà effectué deux septennats (1992-2005) et bientôt deux quinquennats (2005-2015).

Yvette Reine Nzaba

TRANSPORTS URBAINS

Un premier lot de 100 bus attendus au port de Pointe-Noire

Une délégation du comité de pilotage du projet des transports publics urbains vient de séjourner à New Delhi en Inde pour évaluer l'état d'avancement de la commande des bus destinés à desservir les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Il ressort que les 200 bus, ainsi que plusieurs véhicules d'astreinte et de dépannage commandés par le gouvernement congolais sont prêts à être embarqués, à destination de Pointe-Noire. Ces autobus de grande capacité, vont ainsi mettre fin au cauchemar des populations face à la dégradation de la qualité des services dans les transports en commun, due notamment à la montée en puissance du phénomène des « demi-terrains » fondé sur l'exploitation fantaisiste du réseau urbain, au travers des itinéraires morcelés selon l'humeur des contrôleurs et conducteurs des minibus privés. L'Etat entend ainsi reprendre la main, afin de rétablir les populations des deux villes dans leur dignité.

Pour le gouvernement du Congo, il s'agit d'une riposte à la pénibilité des transports dans les deux villes capitales et aux nombreuses plaintes des populations qui éprouvent d'énormes difficultés dans leurs déplacements quotidiens à Brazzaville et à Pointe-Noire. Est-il besoin de rappeler que ces difficultés de transport ont longtemps porté préjudice aux administrations publiques et privées souvent sans moyens de transports collectifs pour les travailleurs ? Dans l'ordre, le plus lourd tribut est sans doute payé par les élèves et étudiants, qui, du fait du phénomène des demi-terrains, arrivent aux cours souvent retard, avec toutes les conséquences que cela comporte.

A la base, il s'agit d'une initiative du gouvernement congolais qui, face à la dégradation progressive de la qualité des transports dans les deux principales villes du pays, a résolu de rechercher des financements auprès d'un pays ami, pour résoudre l'épineux problème des transports urbains. Une convention a été ainsi signée entre le gouvernement du Congo et celui de l'Inde, en vue d'améliorer le système des transports en commun à Brazzaville et à Pointe-Noire. Le gouvernement indien a ainsi accordé au gouvernement du Congo un prêt d'environ 90 millions de dollars. Les mécanismes d'exécution dudit prêt sont en cours. Mais, face à l'urgence le gouvernement du Congo a résolu de



financer sur fonds propres une première livraison de 200 bus, et de créer une société des transports publics urbains dont le parc automobile pourrait doubler ou tripler lorsque le prêt accordé par le gouvernement indien sera exécutoire. Il n'y a plus de doute, des bus et autres véhicules utilitaires sortis des ateliers du constructeur indien ASHOK LEYLAND, une marque réputée dans le monde automobile, seront bientôt en circulation dans les deux villes. Conçus après des études sur le terrain, ces bus ont une capacité d'accueil de près de 100 passagers dont une trentaine de places assises chacun, et sont bien adaptés aux routes des dites villes. Peints aux couleurs nationales, ils portent

l'image du Congo et interpellent la conscience des usagers à travers des petits textes très expressifs du genre « conservez votre ticket et le garder ; ne parlez pas au conducteur... » ; des textes qui sont en réalité des consignes qui intègrent le code de bonne conduite. A Brazzaville comme à Pointe-Noire le système des transports publics urbains sera géré par une société anonyme qui a vocation de desservir l'ensemble du territoire national. Dans un premier



temps, il s'agit d'un service minimum géré en mode projet. Ses actionnaires sont : l'Etat congolais, actionnaire majoritaire et les municipalités de Brazzaville et Pointe-Noire. L'Etat qui ne fait que du portage est en négociation avec le constructeur ASHOK LEYLAND qui pourrait entrer dans le capital de ladite société. D'ores déjà, avant la mise en route du système, un premier contingent de cadres sélectionnés à Brazzaville et à Pointe-Noire se rendra à New Delhi à la fin du mois d'octobre pour une formation spécifique dans les ateliers du constructeur ASHOK LEYLAND en Inde. Le relais sera pris ensuite par les conducteurs sélectionnés, lesquels bénéficieront d'une formation de 45 jours, aux fins de s'habituer au maniement des véhicules dont ils seront les principaux utilisateurs.

Le Conseiller en communication du ministre d'État, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration
Etienne Epagna-Toua

MUSIQUE

La sœur Belle Agniélé en concert « Rentrée scolaire » à Brazzaville

Ce concert, prévu pour le 26 octobre prochain à l'esplanade arrière du palais des Congrès de Brazzaville vise avant tout à garantir à travers des cantiques une meilleure année scolaires aux élèves et étudiants du pays. Des fournitures scolaires seront remises aux enfants à cette occasion.

Très attachée à la jeunesse, la sœur Belle Agniélé qui est à sa troisième année consécutive de prestation scénique à chaque rentrée scolaire, revient de nouveau avec ce concept de concert « Rentrée scolaire ». Ses visées, soutenir les élèves et étudiants courant l'année scolaire et académique 2014-2015. L'artiste qui a passé sa tendre enfance sur le banc de l'école voudrait à son tour inciter les jeunes à suivre ce chemin. C'est pourquoi, elle invite les parents à amener les enfants à cette retrouvaille musicale qui sera ponctuée par la remise des fournitures scolaires aux élèves.

Outre les fournitures scolaires, la sœur Belle Agniélé se propose de servir à son public du dimanche, 26 octobre prochain, la chanson « Espoir de demain », issue de son récent single. La vidéo de cette chanson éducative est déjà tournée



La sœur Belle Agniélé sur scène

et sera bientôt disponible. A noter que ce single ne sera pas vendu, mais distribué gratuitement dans les établissements d'enseignement public et privé du Congo. Et, son souhait serait que les élèves se procurent cette chanson (Espoir de demain) qui contribuera à la reus-

site effective de leur vie scolaire.

La chanteuse très ovationnée à Pointe-Noire

Avant le concert du 26 octobre prochain, la sœur Belle Agniélé a donné un concert V.I.P à Pointe-Noire, le week-end dernier. C'était à l'occasion de la cérémonie d'ouverture officielle

de la chaîne MCR Tv et Ponton Fm, dont elle a été l'invitée spéciale.

Une rare exception, qu'un événement à caractère non chrétien soit animé par une chanteuse. Ainsi, durant plus de trois heures, la sœur Belle Agniélé a su tenir sa scène en mettant tout le monde d'accord avec une

musique bien dosée, contenue dans les albums « Conversion » et « Le temps de l'esprit ». Le « cha cha cha, la salsa, la rumba » chrétienne, etc. sont les genres musicaux proposés aux Ponténégrins.

Isidore Claude Miéré, patron de la maison MCI et producteur de la sœur Belle Agniélé a reconnu les talents de l'artiste, avant de se justifier sur son choix: « L'Éternel est le maître du temps et des circonstances. C'est vraiment une agréable surprise de voir que pour une telle cérémonie d'ouverture d'une chaîne de télévision qui n'est pas totalement à vocation chrétienne, que ce soit une artiste de la musique sacrée qui l'anime. C'est une joie immense et une reconnaissance aussi à l'artiste. »

S'agissant de la prestation de la sœur Belle Agniélé, Isidore Claude Miéré, pense que : « La musique chrétienne est d'abord avant tout une musique qui répond aux normes, dès lors qu'on associe le son de façon harmonieuse pour qu'elle soit agréable à l'oreille. C'est ce que la sœur Belle Agniélé a fait. Et la musique de cette sœur, c'est la musique que tout le monde peut écouter, à n'importe quelle circonstance. »

Bruno Okokana

PROJET « MÉMOIRE PARTAGÉE »

La France s'engage à intégrer les archives du Congo au Conseil international

Le directeur des archives de France, Hervé Lemoine a pris cet engagement, lors de la deuxième conférence internationale des archives sur le thème : « Archives et industries culturelles » tenue du 12 au 16 octobre 2014 au palais des Congrès de Gironne en Espagne.

La République du Congo qui n'est pas restée en marge de ces assises internationales qui ont connu la participation de 901 délégués venus de cinq régions du monde évoluant dans le domaine des archives, a été représentée par Brice Isinove Owabira, directeur du Centre national des archives et de la documentation et Raoul Ngokaba, directeur administratif et financier à la direction générale du patrimoine et des archives du ministère de la Culture. L'occasion a été tout indiquée pour la délégation congolaise de nouer des contacts fructueux avec le directeur des archives de France, Hervé Lemoine, qui a focalisé les échanges avec le directeur du centre national des archives et de la documentation sur la coopération à mettre en œuvre entre les archives de France et celles du Congo

dans le cadre du projet « Mémoire partagée ». Ainsi, Hervé Lemoine pense que la France ayant partagé pendant une période l'histoire avec les anciennes colonies, notamment le Congo et le Sénégal ne saurait être insensible quant à la conservation de la mémoire commune en partage entre ses anciennes colonies. C'est pourquoi, elle a pris cet engagement d'intégrer les archives nationales du Congo dans le projet « Mémoire partagée » qui a connu son expérimentation avec la numérisation des archives du Sénégal. En effet, ce projet consiste à accompagner les archives du Congo dans la conservation durable de ses fonds d'archives coloniaux par la numérisation et le transfert des copies des fonds d'archives manquants dans le fonds conservé actuellement aux archives nationales du Congo.

Aussi, il a été question d'entrevoir des issues de formation pour permettre de doter les archives nationales du Congo d'un personnel qualifié et doué de rudiments nécessaires pour le fonctionnement efficace et durable des fonds d'archives. De même, les archives nationales du Congo, considérées comme la structure charnière au

sein de l'Afrique centrale, a été invitée par l'équipe de coordination de la revue Comma (revue officielle de publication des membres du Conseil international des archives CIA) de préparer un article sur les archives coloniales de l'Afrique équatoriale française (AEF) d'ici au mois de décembre 2015. A la publication, le Congo sera le premier pays de l'Afrique centrale à donner un article dans cette revue.

Plaidoyer auprès du secrétariat du Conseil international des archives

En marge de cette deuxième conférence, le Congo et le Cameroun ont mené un plaidoyer auprès du secrétariat du CIA pour la redynamisation du Cenarica qui est la branche Afrique centrale du CIA.

La relance des activités de ce panel permettra aux membres de l'Afrique centrale de faire entendre leurs doléances auprès du Fonds international pour le développement des archives et d'autres instances dirigeantes du CIA.

Les participants à ces assises ont fixé la troisième conférence au mois de septembre 2015 en Islande.

B.O.

LITTÉRATURE

Le roman Cœur d'Aryenne réédité soixante ans après.

Les éditions Hemar et Présence Africaine viennent de rééditer le roman Cœur d'Aryenne du premier écrivain congolais Jean Malonga. C'était pour marquer les soixante ans de la littérature congolaise célébrés l'année dernière.

Publié en 1953 dans un numéro spécial de la revue présence africaine à Paris, Cœur d'Aryenne est le premier texte littéraire de la langue française en République du Congo. Dans ce texte Jean Malonga raconte les amours du jeune Mambéké, fils de Yoka et de Dongo avec la jeune Solange dont le père, Roch Morax, un negrophobe odieux, règne en maître absolu sur Mossaka. Lorsque bien plus tard, celui-ci découvre que sa fille a un enfant de Mambéké, un noir, il libère toute son agressivité. Solange n'échappera pas à la furie de son ingénieur et pourra sauver son enfant qu'au prix d'un paricide. « Nous nous sommes dit qu'il y a là le premier texte narratif congolais qui est un véritable acte de naissance de la littérature congolaise, et ce texte ne pouvait pas rester inconnu des générations qui se succèdent. À l'occasion des soixante ans de la littérature congolaise d'expression française célébrés l'année dernière les éditions que je dirige trouvent là l'opportunité de ressusciter Cœur d'Aryenne pour bien le faire connaître », a justifié Mukala Kadima-Nzuji, directeur des éditions Hemar. Pour mener à bien cette initiative, Hemar avait entrepris des démarches auprès de Présence africaine afin

de régler les problèmes relatifs aux droits des successeurs de Jean Malonga. « Il fallait retrouver l'ayant droit de la famille Malonga et cela a pris du temps. Lorsque nous nous sommes mis d'accord avec ces derniers, nous avons imposé notre point de vue à Présence Africaine qui a accepté la co-édition avec Hemar. Présence africaine conserve les droits et Hemar procède à la réédition. C'est un mécanisme assez complexe qui nous a conduits à ce résultat », a poursuivi le directeur des éditions Hemar. Cœur d'Aryenne a été réédité à 3000 exemplaires avec la même police utilisée dans la première version. C'est une sorte de reprographie car il n'y a eu sur le texte ni intervention ni nouveau correcteur. Le texte est tel qu'il a été publié en 1953 avec ses moments forts et ses moments faibles. C'est un document historique et d'archives qui est en même temps l'acte de naissance de la littérature congolaise.

Dans sa préface qu'il consacre à la nouvelle édition de Cœur d'Aryenne, l'écrivain Henri Djombo, président de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais souligne qu'à travers leurs efforts conjugués, les éditions Hemar et présence africaine redonnent vie à ce premier texte de notre littérature et contribuent de ce fait à lui assurer le statut de classique par son contenu idéologique mais aussi par sa dimension esthétique.

Né en 1907 et décédé en 1985, Jean Malonga a été l'un des principaux collaborateurs de la revue Liaison (1950-1960) paraissant à Brazzaville.

Hermione Désirée Ngoma

EFFETS COLLATÉRAUX DE L'AFFAIRE SCOTT CAMPBELL

Maïck Lukadi plaide pour la protection des activistes des droits de l'homme

Le président de l'Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (Apvec-ONGD) a souligné le bénéfice du pays dans le travail effectué par ces activistes.

Dans une intervention du 22 octobre, le président de l'Apvec-ONGD, Maïck Lukadi, a réitéré son appel à la protection des défenseurs des droits de l'homme. À l'en croire, ces derniers, dans leur travail quotidien, contribuent à la consolidation de la démocratie. « Nous ne sommes pas les ennemis du pouvoir. Notre travail consiste à contribuer au respect des droits de l'homme bénéfiques à tout le monde sans distinction de race, de religion, d'opinion politique, etc. », a-t-il expliqué. Cet apport du président de l'Apvec-ONGD a été motivé par les menaces de mort dont il a fait objet, la veille, le 21 octobre, peu avant vingt-deux heures. Ces interlocuteurs lui ont reproché sa collaboration avec le Bureau conjoint de l'ONU aux droits de l'homme (BCNUDH). Pour ces personnes non identifiées, Maïck Lukadi fait partie des « vendus » qui donnent les informations à la mission onusienne lui permettant de critiquer le pouvoir en place et le pays tout entier. Selon eux, c'est la matière fournie par des défenseurs des droits de l'homme qui a notamment permis à ce bureau de confectionner son rapport sur l'opération « Likofi » qui a conduit à l'expulsion du territoire congolais de son directeur, Scott Campbell. « Vous donnez des fausses informations aux Nations unies pour discréditer le pays. Votre chef a déjà été chassé mais toi, tu seras carrément éliminé. Cette fois-ci, on ne te ratera pas », a-t-il été menacé. On rappelle que le président de l'Apvec-ONGD a, récemment, appelé à une loi protectrice des défenseurs des droits de l'homme. Maïck Lukadi a notamment évoqué des intimidations, des arrestations, des assassinats et autres traitements cruels que subissent ces activistes chaque jour. Pour lui,

le vote d'une loi par l'Assemblée nationale et sa publication permettront de mettre fin aux différentes entraves posées dans l'exercice de la mission dévolue à ces activistes et contribueront à la consolidation de la démocratie. Cet activiste a également insisté sur le respect, par la RDC, de tous les textes nationaux et internationaux en matière de droits de l'homme auxquels elle a souscrit. Dans cet exercice, le président de l'Apvec-ONGD a dénoncé des intimidations et autres pratiques imposées aux membres de cette ONG et autres défenseurs des DDH par des personnes qui se réclameraient des services de sécurité. À l'en croire, ces derniers les empêcheraient de remplir correctement leur mission. « Notre association s'est assignée comme mission de protéger toute personne, sans distinction de race, de religion ou de nationalité. Et nous nous investissons à protéger des personnes vulnérables », a-t-il rappelé. On souligne également que le président de l'Apvec-ONGD avait été personnellement arrêté, inquiété et intimidé le 16 juillet 2013 par un groupe d'agents desdits services, au niveau de la première rue, dans la commune de Limete. Ces derniers, qui ont indiqué l'observer depuis longtemps, l'ont taxé d'un élément gênant dans le fonctionnement de leurs activités sur le terrain. Alors que Maïck Lukadi a également été interpellé au mois de février de la même année vers dix-neuf heures au niveau de la station d'essence située sur l'avenue de l'Enseignement, au Pont Cabu. Il avait été gardé pendant près d'une heure trente avant d'être relâché. Ce cas s'ajoute à tous les autres qui concernent les DDH et qui sont répertoriés à travers le territoire national. Dans certains, ce sont des personnes revêtues du pouvoir public qui en abusent alors que dans d'autres, c'est l'excès de zèle de certains services ou des membres de ces services qui sont à la base de la situation décrite.

Lucien Dianzenza

DROITS DE L'HOMME

Le gouvernement toujours pas disposé à «reconsidérer» le cas Scott Campbell

L'Exécutif national a par ailleurs réitéré, dans une récente mise au point, sa volonté de poursuivre une collaboration active et utile avec la composante Droit de l'homme de la Monusco établie sur le territoire national.

Ce n'est pas la peine. La RDC ne reviendra pas sur sa décision d'expulsion prise à l'encontre du chef de la division « Droits de l'homme » de la Monusco qui a quitté le territoire national depuis le 17 octobre dernier. Telle est la substance de la mise au point du gouvernement publiée le 22 octobre par l'entremise de son porte-parole Lambert Mende Omalanga. Tout en réaffirmant sa volonté de poursuivre une collaboration active et utile avec le bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme en RDC (BCNUDH), le gouvernement refuse cependant de renoncer à sa décision contre Scott Campbell prise individuellement. Il est mis en cause son implication directe dans la dénaturation des renseignements à propos de la situation des droits de l'homme en RDC. Dans ce document, il y est dénoncé, la légèreté de la méthodologie de Scott Campbell « fondée essentiellement sur des extrapolations abusives qui, faute d'éléments de preuves, ne pouvaient qu'être rangées dans la rubrique des rumeurs non vérifiées ». S'agissant du rapport incriminé sur le déroulement de l'opération « Likofi » destinée à combattre le gangstérisme urbain sur fond de dénonciation des bavures policières, Lambert Mende confirme ce qui suit : « le directeur du BCNUDH et son équipe avaient bien reçu à chacun d'eux les avis et considérations des pouvoirs publics congolais mais ils s'étaient toujours refusés d'en tenir le moindre compte dans les versions finales rendues publiques ». Toujours dans le cadre

de ladite opération, cet ancien membre de l'International crisis group (Icg) aurait, selon Lambert Mende, mit une emphase particulière sur « la prétendue absence de poursuites judiciaires à l'encontre des membres du personnel des forces de sécurité de la RDC coupables d'actes délictueux et criminels ». Là-dessus, le gouvernement fait savoir que bien avant que ce rapport ne soit publié, les militaires et policiers auteurs d'actes répréhensibles dans le cadre de l'opération « Likofi » étaient bel et bien sanctionnés. En témoignent les statistiques de la Justice militaire qui renseignent que soixante-cinq officiers, sous-officiers, caporaux, soldats et agents de police ont été arrêtés et ont comparu en procès publics devant les juridictions militaires des garnisons de Gombe, Matete et Ndjili dans la capitale. Scott Campbell et son équipe avaient également récidivé dans leur rapport d'avril 2014 consacré aux violences sexuelles en faisant fi des efforts des autorités congolaises pour réprimer les violences sexuelles, peut-on lire. Refusant de cautionner la mise sous tutelle du pays de Lumumba comme cela semble transparaître dans les recommandations d'une communauté internationale appelant à une « reconsidération » du cas Scott Campbell, le gouvernement congolais estime avoir fait œuvre utile en déclarant ce cadre onusien « persona non grata ». Et Lambert Mende d'enfoncer le clou en confirmant la « cessation de collaboration » avec celui qui est présenté comme « une personnalité manifestement incapable de travailler sereinement et efficacement à la promotion des valeurs humanistes et de renseigner objectivement sur la situation des droits de l'homme » en RDC.

A.D.

INTERVIEW

Alexis Lenga : « Le retour de Fidèle Babala en RDC présage le dénouement de l'affaire Bemba à la CPI »

Le secrétaire général adjoint du Mouvement de libération du Congo (MLC) réagit à la dernière décision de la CPI d'accorder la liberté provisoire à quatre proches de Jean Pierre Bemba parmi lesquels le secrétaire général adjoint Fidèle Babala.

Les Dépêches de Brazzaville : Quelles sont vos impressions après la mise en liberté provisoire du secrétaire général adjoint du MLC Fidèle Babala et de ses trois compagnons d'infortune dont Me Aimé Kilolo ?

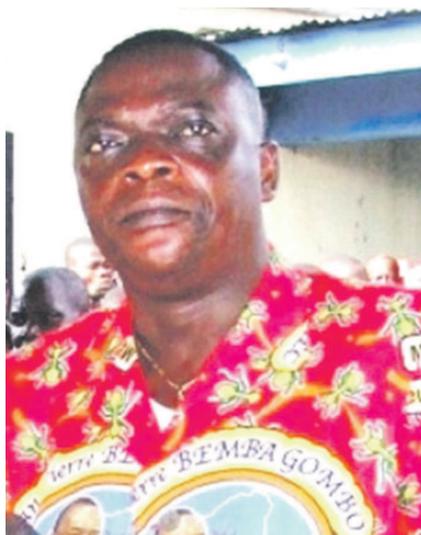
Alexis Lenga : Le premier sentiment, c'est la satisfaction dès l'annonce de cette mise en liberté provisoire de Babala et de ses compagnons. Nous savons que la procureure de la CPI considère le fait de détention comme étant la règle et la liberté comme l'exception. Nous nous attendions à ce que Fatou Bensouda fasse appel contre cette décision de la Cour en évoquant un effet suspensif, c'est-à-dire qu'en attendant l'examen du fond de l'appel, les détenus devaient rester en prison. Et pour la première fois, la Cour

a, avec diligence et suivant une procédure d'urgence, rejeté l'effet suspensif de l'appel interjeté par le Bureau de la procureure. Ce qui a permis la libération immédiate de Fidèle Babala et de ses compagnons. Nous sommes très satisfaits de constater une évolution positive dans le fonctionnement de la Cour pénale internationale.

L.D.B : Les quatre prévenus sont libérés sans conditions. Quelles sont les conséquences juridiques de cette décision et sa particularité ?

A.L : La liberté provisoire sans condition leur a été accordée sans requérir le feu vert d'un quelconque Etat d'accueil et n'est assortie d'aucune restriction. Mais, les prévenus se sont engagés à répondre à toutes les invitations de la CPI de comparaître en hommes libres. Ils sont donc libres de vaquer à leurs occupations comme cela est le cas avec le président kenyan Uhuru Kenyatta qui après sa comparution à la CPI, est rentré dans son pays reprendre ses fonctions de Chef d'Etat.

L.D.B : Fidèle Babala a enfin bé-



Alexis Lenga

néficié de cette liberté provisoire après de nombreuses tergiversations du gouvernement de l'accueillir. Comment expliquez-vous une telle attitude qui, manifestement, n'encourage pas la cohésion nationale ?

A.L : Le MLC a pris part aux concertations nationales pour tester la bonne foi des tenants du pouvoir, pour savoir s'ils sont respectueux de la parole donnée et s'ils sont disposés à gérer

le pays dans la concorde et la cohésion. On se souvient de la manière dont Fidèle Babala avait été arrêté, sans aucun respect des règles nationales en la matière et celles du statut de Rome. La leçon à tirer de cette affaire est qu'on ne peut pas gérer un pays dans la haine en versant dans le règlement de compte contre des membres de l'opposition.

L.D.B : Les quatre prévenus libérés renouent donc avec la vie normale ?

A.L : Tout à fait. Fidèle Babala va retrouver l'hémicycle du Palais du peuple et exercer ses activités parlementaires en tant que député national élu. Quant à Aimé Kilolo, il va reprendre sa place comme avocat dans son cabinet. Concernant particulièrement le dossier Bemba pour lequel il avait été arrêté, je doute fort qu'il revienne comme avocat-conseiller principal du leader du MLC. N'empêche qu'il soit consulté par ses pairs au regard de sa maîtrise du dossier.

L.D.B : Votre parti a-t-il prévu des manifestations pour saluer le retour de son cadre au pays ?

A.L : Fidèle Babala rentre au pays sans triomphalisme, sans démonstration de force au risque de se faire piéger par nos adversaires politiques.

L.D.B : Tout ceci ne présage-t-il pas une libération imminente de Jean Pierre Bemba ?

A.L : Le rappel à la barre de certains témoins de l'accusation que la défense soupçonne d'avoir été subornés par le bureau du Procureur Luis Moreno nous pousse à l'optimisme. En effet, les témoins n°169 et 178 sont rappelés par la Cour parce que, selon nos sources, des promesses de fortes sommes d'argent leur ont été faites par l'ancien procureur pour charger davantage Jean Pierre Bemba. Et ces témoins ont réclamé par écrit leurs enveloppes après avoir fait des témoignages intéressés. Une telle situation est censée profiter à l'accusé qu'est Jean Pierre Bemba.

Alain Diasso

NORD-KIVU

Les manifestations anti-Monusco s'intensifient à Beni

Des habitants continuent de dénoncer, à travers des actions de rue, la mission de l'ONU en RDC qu'ils accusent de ne pas avoir empêché les récents massacres commis sur le territoire de Beni et ses environs par les rebelles ougandais de l'ADF.

« Nous ne voulons plus de vous ici, vous ne faites rien pour nous », ont scandé des manifestants de plus en plus hostiles à la présence des Casques bleus de la Monusco accusés d'avoir cautionné, du fait de leur inaction, les derniers massacres intervenus à Beni au Nord-Kivu attribués aux rebelles islamistes ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF). Ils étaient plusieurs centaines, des hommes et des femmes, à avoir in-

vesti mercredi l'une des bases de la Monusco située à une quinzaine de kilomètres au nord, pour manifester leur colère à l'endroit du contingent onusien. Jamais une manifestation anti-Monusco n'a pris une telle dimension comme en témoigne l'effervescence qui avait gagné le territoire de Beni et ses environs. Les manifestants en furie ont réussi à forcer le portail et à pénétrer à l'intérieur du site avant d'être dispersés, à coup de tirs en l'air, par la police et les éléments de la Monusco trouvés sur les lieux, renseignent les sources locales. Neuf personnes ont péri dans la bousculade qui s'en est suivie, indique la société civile locale. Déjà la veille, la tension était perceptible. La mort de deux jeunes gens tués par balles alors

qu'ils tentaient d'intercepter une patrouille mixte Monusco-FARDC sur la route de Mbau à 25 kilomètres au nord de Beni aura été l'élément détonateur ayant enclenché ce cycle de violence. D'après les témoins, des jeunes armés de machettes, lances et cailloux avaient tenté d'approcher le convoi mixte Fardc-Monusco et l'altercation qui en a résulté, a été d'une très grande intensité. Dans cette confusion, trois jeunes ont été touchés par balles, deux ont succombé sur le champ et un s'en est tiré grièvement blessé.

Cette situation traduit l'animosité grandissante développée ces derniers jours par la population locale à l'égard de la Monusco dont on réclame le départ. Une revendication qui intervient quelques



Les habitants de Beni réclament le départ du contingent onusien

heures après que le patron de la Monusco ait appelé au lancement le plus tôt possible d'actions militaires « conjointes et déterminantes » Fardc-Monusco contre l'ADF dans cette partie du pays. Tout en demandant à la population de Beni de ne pas prendre la Monusco comme un bouc émissaire dans ce qui lui arrive, Martin Kobler l'invite plutôt à accompa-

gner ses efforts de stabilisation de l'Est amorcés depuis 1999 avec, à la clé, le soutien apporté aux FARDC et la protection des populations civiles.

Rappelons qu'en moins de quinze jours, environ quatre-vingt civils ont péri dont trente à Beni dans la nuit du 15 au 16 octobre suite aux attaques perpétrées par les ADF.

Alain Diasso

EST DE LA RDC

L'Asadho appelle à la sanction des ministres impliqués dans la gestion de la situation sécuritaire

Cette demande faite au chef de l'Etat est consécutive aux massacres des populations civiles survenus entre le 8 et le 17 octobre dans les localités de Ngadi, Kadowu, Eringiti, et dans la ville de Beni, dans la province du Nord-Kivu.

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) déplore le fait qu'il a fallu la survenance de ces massacres, avec d'énormes pertes en vies humaines, pour que le renforcement des mesures de sécurité soit annoncé alors que la ville de Beni et toutes les localités avoisinantes sont régulièrement menacées par plusieurs forces négatives. « Malgré tous ces dangers, les ministres de la Défense et des anciens combattants, et de l'Intérieur, sécurité et décentralisation n'ont pris aucune mesure conséquente pour protéger les populations civiles », a déploré cette ONG.

Pour l'Asadho, en effet, cette défaillance a favorisé, le 17 octobre, un nouveau massacre de vingt-deux civils dans la localité d'Eringiti, à Beni. « C'est seulement à la suite de ce nouveau massacre, qu'on aurait pu éviter si les mesures sécuritaires avaient été renforcées, que les ministres concernés ont déclaré que des nouvelles mesures vont être prises pour renforcer la sécurité dans la ville de Beni et ses environs », a souligné cette association.

L'Asadho, qui rappelle que la sécurité est un droit fondamental garanti à tous les citoyens, a noté que dans son communiqué de presse n°05/ASADHO/2014 intitulé « Massacre de la population à Beni » rendu public le 18 octobre, sa section basée à Beni faisait, en son temps, le constat sur le déficit des mesures sécuritaires dans ce coin du pays. « Notre regret est de voir que les mesures de protection nécessaires ne sont pas prises en faveur de la population civile par les autorités de l'Etat. Même les enquêtes sérieuses ne sont pas diligentées afin d'identifier et arrêter ces bandits alors que leur attaque est toujours précédée par des tracts jetés par ici et par là », était-il noté dans ce document cité par cette ONG.

Tirant les conséquences de ce constat, cette ONG a sollicité du Président de la République, Joseph Kabila, de sanctionner le ministre de la Défense et des anciens combattants, et celui en charge de l'Intérieur, de la sécurité et de la décentralisation, pour avoir failli à leur obligation de gérer en bon père de famille la situation sécuritaire à Beni et ses environs. L'Asadho a également exhorté le chef de l'Etat à instruire le gouvernement pour que les mesures efficaces et urgentes soient prises pour assurer la sécurité dans cette partie du pays et de procéder à l'indemnisation des familles éprouvées.

Cette ONG a également recommandé aux deux ministres concernés, de démissionner de leurs fonctions, « pour incapacité à sécuriser les populations massacrées ». Alors que le Procureur général de la République a été appelé à diligenter des enquêtes sérieuses pour que les auteurs et les complices des massacres déplorés soient identifiés, arrêtés et traduits en justice.

Lucien Dianzenza

EDUCATION

2.553 personnes intègrent le corps des inspecteurs de l'EPSP

C'était à l'issue de la septième édition du concours de recrutement des inspecteurs organisée par les ministères de la Fonction publique (FP) et de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP).

L'annonce a été officiellement faite le 22 octobre par le ministre de la FP, Jean Claude Kibala, à l'issue d'une cérémonie de remise au ministère de l'EPSP, du rapport des résultats de la septième édition du concours qui a permis le recrutement de ces inspecteurs.

Affirmant officiellement l'intégration de deux mille cinq cent cinquante trois personnes au sein dudit corps des inspecteurs, le ministre de la FP a noté que ce rapport est l'aboutissement d'un « processus

complexe » du septième concours de recrutement des inspecteurs, organisé conformément à l'arrêté interministériel de la FP et de l'EPSP. Jean Claude Kibala s'est, par ailleurs, réjoui de l'aboutissement de ce processus au cours duquel le ministère de l'EPSP s'est fondé sur des critères « objectifs ». Alors que selon l'inspecteur général à l'EPSP, Michel Djamba, cette édition du concours de recrutement des inspecteurs de l'EPSP répondait principalement à deux objectifs. Il s'est agi, selon lui, de combler la carence du nombre des inspecteurs et rajeunir le corps des inspecteurs dont certains membres ont largement atteint l'âge de la retraite.

Ce processus, note-t-on, a commencé en 2011 par l'enregistrement de plus de neuf mille cinq cents candi-

dates inspecteurs dont environ neuf mille deux cents ont été retenus. Au final, plus deux mille cinq cents candidats inspecteurs classés en ordre utile sur plus de six mille cinq cents réussites ont été retenus et soumis à différentes phases de renforcement des capacités théoriques et pratiques.

Sept candidats inspecteurs issus de la sixième édition de ce concours ont été ajoutés à ces lauréats pour arriver au total de deux mille cinq cent cinquante trois nouveaux inspecteurs désormais intégrés à ce corps des inspecteurs dont l'apport est attendu afin de rehausser le niveau de l'enseignement national. Ils auront notamment comme tâche de contrôler la qualité des enseignements et des enseignants.

L.D.

CLASSEMENT-FIFA

La RDC occupe la 60^e position

La Fifa a publié, ce jeudi, 23 octobre 2014 à son siège basé à Zurich (Suisse), son classement mensuel pour le mois d'octobre. L'on note d'emblée le bond de treize cases effectué par la RDC.

Le pays du Ballon d'or africain 1973, Bwanga Tshimen se retrouve à la 60^e place au rang mondial et 14^e au niveau africain. A noter que cette soixantième position au classement Fifa est le meilleur classement de la RDC depuis près de dix ans. Les derniers résultats des Léopards aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2015, particulièrement la retentissante victoire face aux Éléphants de la Côte d'Ivoire à Abidjan (4-3), ont sans doute influé sur le classement de la RDC sur l'échiquier en ce mois d'octobre 2014. Les prochains matches des Léopards de la RDC sont prévus à la mi-novembre à Yaoundé contre les Lions indomptables du Cameroun dans le cadre de la 5^e journée et contre les Leones Stars de la Sierra Leone à Kinshasa en 6^e et dernière journée des éliminatoires de la CAN 2015. Notons qu'en Afrique, l'Algérie (15^e rang mondial) garde



Mabwati, Bokila, Pangui, Mulumbu et Kasusula célèbrent le but de victoire contre la Côte d'Ivoire

la première position depuis la fin du mondial au Brésil, et intègre le top 15 mondial grâce à une progression de cinq places. La Côte d'Ivoire (25^e rang mondial) est deuxième suivi de la Tunisie (31^e rang mondial), du Cap-Vert (33^e rang mondial), du Ghana (35^e rang mondial), de l'Egypte (38^e rang mondial), du Cameroun (40^e rang mondial), du Sénégal (41^e rang mondial), du Nigeria (42^e rang mondial), du Togo (52^e rang mondial), et de la Guinée (55^e rang mondial) qui boucle le top 10 en Afrique. L'Afrique du Sud (57^e rang mondial) est onzième, devant le Mali (58^e rang mondial), douzième en Afrique. La RDC

(60^e rang mondial) est donc 14^e au niveau continental. Sur le plan mondial, l'Allemagne garde la première place, suivie naturellement de l'Argentine, et de la Colombie. La Belgique occupe la quatrième, ayant gagné une case, devant les Pays-Bas qui ont perdu une place. Le Brésil est sixième, la France se retrouve au 7^e loge, ayant progressé de deux places. L'Uruguay est 8^e, devant le Portugal et l'Espagne qui clôture le top 10 mondial. L'Italie est 11^e, la Suisse 12^e, le Chili 13^e, la Croatie 14^e et l'Algérie qui intègre le top 15 mondial.

Martin Engimo

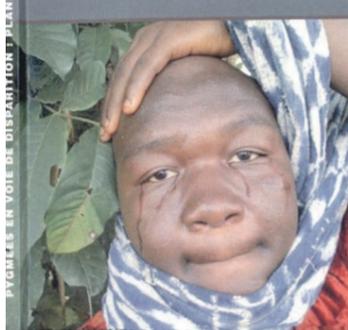
LIVRE

Pygmées en voie de disparition : planète en danger

Écrit par Michel Tagne Foko, le livre «Pygmées en voie de disparition : planète en danger» révèle la vie de ces peuples minoritaires. Ce livre serait actuellement parmi les meilleurs textes produits par un écrivain issu de ce milieu. L'ouvrage sonne comme un plaidoyer pour ces peuples autochtones vivant en Afrique centrale.

Michel Tagne Foko a passé son enfance entre tradition et modernité. En pensant à ses frères pygmées, il est envahi par une tristesse qui le pousse à dévoiler certaines choses. Il s'agit des injustices qui se font dans un silence absolu en zone équatoriale de l'Afrique centrale vis-à-vis des pygmées. L'auteur aurait aimé écrire pour conter de belles histoires, de rumeurs et faire rêver ses lecteurs. Mais le sort des pygmées l'interpelle personnellement et quotidiennement. Il a ce devoir de les faire connaître au public. Dans ce livre, Michel Tagne Foko

Pygmées en voie de disparition : planète en danger



fait constater les conditions calamiteuses dans lesquelles vivent actuellement les peuples pygmées à cause des injustices sociales. Dans un style clair et sans tabou, il met en garde l'humanité, sur les dangers qui guettent la planète avec en pointe : la disparition du peuple pygmée. L'auteur pense tout de même que les esprits fétiches qui règnent ou qui régnaient dans certains arbres centenaires des forêts denses sont

aujourd'hui menacés tout comme l'écosystème le serait également « la plus grande bêtise de l'homme a été la déforestation sans réflexion sur les conséquences sur la nature et les gens qui y habitaient », a-t-il dit.

En effet, le monde a un regard écoeurant sur les pygmées, alors qu'ils sont les préservateurs de l'environnement et de l'écologie. La divinité de la forêt est leur seule âme et seul principe de vie, ce qui leur pousse à lutter contre la déforestation. Ce livre a été commenté le jeudi 23 octobre par Viviane Riou, fondatrice de l'ONG « Les amis d'Owando », lors d'une journée qu'elle a dédiée à l'œuvre de l'homme autochtone. Rappelons que Michel Tagne Foko, dit l'homme de la forêt est un auteur camerounais. Il est, dès son jeune âge initié aux rites du monde de la forêt équatoriale, et s'engage aux côtés des anciens pour préserver et respecter les valeurs traditionnelles.

Hugues Prosper Mabonzo

CAN FÉMININE DE FOOTBALL

Le Nigeria et le Cameroun en finale

Les Nigériennes et Camerounaises disputeront, le 25 octobre au stade San Nujoma à Windhoek en Namibie, la finale de la 9e Coupe d'Afrique des nations après le match pour la troisième place qui mettra aux prises l'Afrique du Sud à la Côte d'Ivoire.

C'est pour la troisième fois après 1991 et 2004 que les deux nations se retrouvent à l'ultime étape de la compétition. Le Nigeria a validé son ticket pour la finale en battant en demi-finales l'Afrique du

Sud sur un score de 2-1 pendant que le Cameroun éliminait la Côte d'Ivoire sur ce score identique mais après prolongations. Au regard du palmarès et des résultats obtenus tout au long de la compétition, les Nigériennes, huit fois championnes d'Afrique partent avec les faveurs des pronostics. En 1991, le Nigeria avait battu en aller et retour le Cameroun 2-0 puis 4-0. En 2004, le Nigeria avait battu le Cameroun en finale sur le score de 5-0.

Le Nigeria, rappelons-le, a survolé le groupe A de la compétition

en dominant d'entrée de jeu la Côte d'Ivoire 4-2 avant d'écraser la Zambie 6-0 puis confirmer devant la Namibie pays hôte 2-0. Son adversaire, le Cameroun a respectivement battu l'Afrique du Sud 1-0 et l'Algérie 2-0 avant de s'incliner face au Ghana lors du dernier match de poules 0-1. Le Nigeria a déjà remporté cette CAN à huit reprises (1991, 1995, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006 et 2010) et le Cameroun court après sa première consécration après deux finales perdues face au Nigeria.

James Golden Eloué

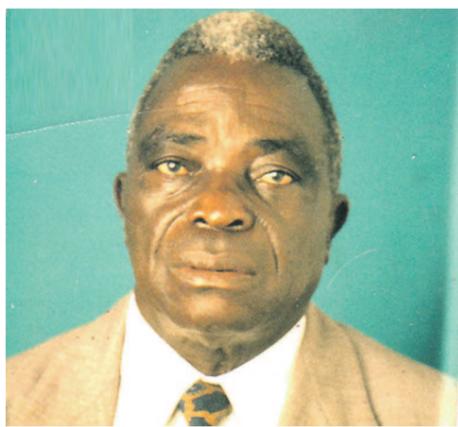
IN MEMORIAM

26 octobre 1998 - 26 octobre 2014

Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide laissé par ta disparition.

Voici seize (16) ans jour pour jour que cela a plu au seigneur de rappeler dans son royaume notre cher père Daniel Ebina. En ce jour mémorable chargé de souvenir, nous enfants de l'illustre disparu associations notre profonde douleur à celle des parents et amis qui l'ont connu et aimé tout en sollicitant de tous une pensée pieuse pour sa mémoire.

Une messe sera dite en sa mémoire ce dimanche 26 octobre 2014 en l'église Sainte-Anne à six(6) heures 30. Papa nous ne t'oublierons jamais.



COMUNIQUE

Biampamba Samuel et famille, Ngouomo Florine et famille, Mpouo Belhy et famille, ont le regret de vous annoncer le décès de leur regrettée fille et épouse: Biampamba Bayi Lydie, agent des Dépêches de Brazzaville (bureau de Pointe-Noire) survenu le 16/10/14 à l'hôpital général de Loandjili, Pointe/Noire des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au quartier KM4, Arrêt Boundji; à Brazzaville au n° 1606 AV des 3 Martyrs Plateaux des 15 ans. Les obsèques auront lieu le samedi 25 octobre, le programme se présente comme suit, 9 heures: levée du corps à la morgue de Pointe-Noire, 10 heures: recueillement au domicile, 11 heures: absoute sur place, 14 heures: départ pour le cimetière de Vindoulou, 16 heures: fin de la cérémonie.



La direction de Conseimo-SI Etudes et l'ensemble de son personnel partagent la douleur qui frappe Les Dépêches de Brazzaville, suite à la disparition de Lydie Biampamba, technicienne de surface au bureau de Pointe-Noire. Que la terre de nos ancêtres lui soit légère.

L'Association des anciens élèves de l'ENAM souhaite relancer ses activités.

Ladite réunion d'évaluation de la vie de l'association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (AENAM) s'est déroulée mercredi 22 octobre 2014 dans la salle de conférence de Suéco sous la direction d'Aimé Augustin Ebiou, membre du Conseil national de gestion et président du bureau exécutif interdépartemental de Pointe-Noire et du Kouilou.

Ce qui a suscité ces retrouvailles a indiqué le président du bureau exécutif interdépartemental, c'est l'hibernation dans laquelle s'est plongée l'AENAM, une léthargie causée par la direction nationale de l'organisation. A l'issue des échanges fructueux, il a été décidé de la mise en place d'une commission ad hoc de huit membres dirigée par Aimé Augustin Ebiou. Celle-ci se chargera de convoquer une assemblée

générale extraordinaire le 15 décembre 2014 prochain.

Rappelant aux participants l'histoire de l'association, l'orateur déclare: « L'idée de création d'une association des anciens élèves de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (AENAM) était née au cours d'un séminaire de réflexion sur le thème, Déontologie de la Fonction Publique et développement économique et social, qui avait été organisé par le Département des carrières judiciaires de l'ENAM du Congo du 19 au 23 mars 1984 à Brazzaville suivant la décision prise en juillet 1983 par le Comité scientifique et pédagogique de l'Ecole », a-t-il dit.



Aimé Augustin Ebiou

Avant de terminer, le président en charge de la commission ad hoc souhaite voir le jour de ladite assemblée une affluence d'Enarques de toutes les promotions afin que les choses soient de nouveau mises sur les rails et que la vie de l'association reprenne sans entorse.

Entendons par Anciens Elèves de l'ENAM, tout élève sorti de cette haute institution scolaire de l'Administration et de Magistrature du Congo, titulaire soit d'un brevet de l'ENAM pour ceux du cycle moyen, soit du diplôme de l'ENAM pour ceux du cycle supérieur, au-delà des origines ethniques, des opinions politiques et religieuses.

Faustin Akono

JOURNÉE MONDIALE DU BÉGAÏEMENT

Non à la stigmatisation des bègues !

Le 22 octobre de chaque année, l'humanité célèbre la journée mondiale du bégaiement afin de sensibiliser les citoyens, non bégayants, aux difficultés relationnelles qu'entraîne cette infirmité.

Christian Mbéri est bègue. Il travaille dans une société de la place. Il se dit victime des moqueries de la part des gens, chaque fois qu'il ose s'exprimer en public. « Je suis bègue c'est vrai. J'essaie de me surpasser malgré les moqueries que je vis au quotidien et je profite donc de cette journée pour dire à mes amis bègues de ne pas avoir peur de s'exprimer en public », a-t-il lancé le 22 octobre lors d'un entretien avec la presse. Selon quelques témoignages reçus lors de cette journée, les personnes bègues font fréquemment l'objet de discriminations. D'où l'importance de la Journée mondiale consacrée à ce handicap qui, selon les statistiques, concerne 1% de la population mondiale.

À quoi est dû le bégaiement ? Même si les spécialistes n'ont pas encore déterminé, de façon certaine, les causes de ce trouble du langage, il est possible de le

contrôler ou de le guérir par des traitements orthophoniques, psychologiques et autres. Dans certaines tribus congolaises on recourt à de nombreux rituels dans l'espoir de guérir le bègue. Les spécialistes classent le bégaiement en plusieurs formes. Entre autres : le bégaiement intermittent qui disparaît pendant le chant ; le bégaiement classique marqué par la répétition saccadée d'une syllabe ; le bégaiement tonique, c'est-à-dire ne pas pouvoir dire certains mots pendant un certain temps et enfin, le bégaiement à la phobie de la parole.

Il faut dire que généralement le bégaiement s'accroît lorsque le bègue est impressionné, frustré ou encore énervé. Et les critiques des autres peuvent devenir une source d'anxiété pour le bègue et, par conséquent, l'amener jusqu'à la phobie de la parole.

H.P.M.

FINALE DE LA LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

AC Léopards de Dolisie soutient l'AS Vita club de Kinshasa

Rémy Ayayos Ikounga, président de l'AC Léopards a exprimé son soutien à l'AS Vita club de Kinshasa qualifiée pour la finale de la 18^e édition de la compétition face à l'Entente sportive de Sétif. Il l'a fait savoir un message adressé à son homologue, président du club, le général Gabriel Amissi.

L'AS Vita club dispute ce dimanche au stade Tata Raphaël à Kinshasa, la finale aller de la 18^e édition de la Ligue africaine des champions face à l'Entente de Sétif, ce avant la manche retour prévue le 1er novembre en Algérie. Le club de Kinshasa s'est engagé depuis plusieurs jours dans une vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation en vue de remporter la bataille. L'AC Léopards de Dolisie avec lequel, ils entretiennent de bonnes relations n'est pas resté insensible au cri du cœur des dirigeants de V.Club de Kinshasa. Le président de l'AC Léopards de Dolisie a témoigné son soutien à ce club.

« A quelques jours de la finale de la Ligue africaine des champions, je voudrais vous exprimer toute mon admiration devant le parcours élogieux de votre équipe dans cette compétition particulièrement difficile. Ainsi, les supporters, les joueurs et dirigeants de l'AC Léopards se joignent aux vôtres, dans une profonde union de prières, afin que l'AS Vita club soit victorieuse de cette épreuve », a écrit Remy Ayayos Ikounga au président de l'AS Vita club de Kinshasa, Gabriel Amissi.

Notons que l'AS Vita Club de Kinshasa disputera ce week-end sa troisième finale de son histoire, après avoir gagné le trophée en 1973 face à Ashanti Kotoko du Ghana, puis perdu en 1981 contre l'actuelle JSK d'Algérie.

J.G.E.

ELIMINATOIRES-CAN 2015

Les trente-cinq Diables rouges présélectionnés pour affronter le Nigeria et le Soudan

Claude Le Roy, sélectionneur des Diables rouges du Congo a présélectionné 35 joueurs pour le stage du 10 novembre à Pointe-Noire, en vue de préparer les matches contre le Nigeria et le Soudan, comptant pour les 5 et 6e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2015.

Brice Samba et Dominique Malonga sont convoqués aux côtés de ceux qui font leur retour en sélection notamment, Delarge Dzon, Ulrich Kapolongo et Christ Malonga. Outre ceux là, le reste des joueurs qui ont participé à la campagne de préparation sont présents. Le Congo, deuxième du groupe A avec sept points au compteur, et à une longueur de retard que l'Afrique du sud, joue gros le 15 novembre au complexe sportif de Pointe-Noire, où il reçoit le Nigeria, champion d'Afrique, en perte de vitesse lors de la 5e journée des éliminatoires de la CAN-2015. Un match capital pour les Diables rouges qui déterminera à coup sûr l'avenir des Congolais privés d'une phase finale depuis quatorze années. Ils ne peuvent relever ce défi qu'en assurant un bon résultat devant les super Eagles qui n'ont rien à perdre dans ce match. Car pour eux, c'est gagner ou rien. Le Onze national congolais s'attend donc à un match très difficile face aux Nigériens revanchards après leur défaite à Calabar 2-3. Le jeu étant de taille, Claude Le Roy veut ratisser large pour bâtir une équipe capable de contenir et contrer la fougue de vaincre des Nigériens.

Garder les joueurs locaux en éveil suite à l'arrêt du championnat

Le premier acte de cette préparation a été posé le 22 octobre à Brazzaville, par le regroupement des joueurs, notamment Chansel Massa, Pavhel Ndzila, Joe Ombanda, Grâce Mamic Itoua, Magnokélé Bissiki, Boris Moubhio, Atony Mavoungou, Ankira Dua, Lorry Nkolo, Kaya Makosso, Amour Loussoukou, Moïse Nkounkou, Duval Ngoma, Césair Gandzé, Kader Bidimbou, Junior Makiessé, Kessel Tsiba

Moukassa, Saira Issambet et Fabrice Nguessi Ondama. Le but étant de garder les Diables rouges locaux figurant dans la liste des 35 joueurs retenus par Claude Le Roy en éveil jusqu'au 9 novembre. Car, le 10 novembre, ils aborderont à Pointe-Noire la dernière phase de la préparation avec les joueurs professionnels.

Brice Samba junior et Dominique Malonga attendus

Fort de son échange avec le ministre des Sports et de l'éducation physique en France largement commenté à la télévision nationale congolaise, le gardien de l'Olympique de Marseille, Brice Samba est attendu. Viendra ou ne viendra pas ? Le début de réponse, le jour du regroupement. Dominique Malonga a lui aussi été appelé. Ce joueur d'origine congolaise, en essai à Hibernian en deuxième division écossaise, pourrait faire ses débuts avec l'équipe nationale s'il accepte la main tendue par Claude Le Roy. Il a été convoqué à plusieurs reprises, mais n'a jamais répondu présent aux convocations du sélectionneur Claude Le Roy, encore moins à celles de ses prédécesseurs. L'équipe nationale serait une belle opportunité pour ce joueur formé à l'AS Monaco en quête d'un nouveau challenge après son passage en Italie.

Delarge Dzon, Kapolongo, Christ Malonga... de retour

Delarge Dzon n'avait plus été appelé depuis que Claude Le Roy a pris les rênes de l'équipe nationale d'autant plus que sa dernière sélection remonte au match contre le Niger à Niamey (2-2), dans le cadre de la dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil-2014. C'était également la dernière sélection pour Ulrich Kapolongo. Les deux signent leur retour en équipe nationale. Avec eux, Christ Malonga qui n'avait plus participé aux éliminatoires, parce qu'il manquait de temps de jeu, tout comme Fabrice Nguessi Ondama. Absent en raison des blessures, Maël Lepicier pourrait aussi faire son retour.

La liste des 35 Diables rouges retenus pour le dernier virage de la préparation

Gardiens : Chansel Massa Mohikola (AC Léopards de Dolisie), Christoffer Henri Mafoumbi (Le Pontet/ CFA France), Pavhel Ndzila (Étoile du Congo), Brice Samba Junior (Olympique de Marseille/ Ligue 1/ France)

Défenseurs : Boris Tilton Moubhio Ngounga (AC Léopards de Dolisie), Davy Dimitri Magnokélé Bissiki (AC Léopards de Dolisie), Baudry Marvin Tony (SC Amiens/ National/ France), Francis Nganga (Charleroi/ 1^{ère} division/ Belgique), Igor Nganga (FC Aarau/ 1^{ère} division/ Suisse), Sagesse Babelé (AC Léopards de Dolisie), Arnold Davy Bouka Moutou (SC Angers/ Ligue 2 France), Bernard Itoua Onanga (FC Platania/ 1^{ère} division/ Grèce) Mael Franck Lepicier (Royal Antwerp/ 2^e division/ Belgique). Grâce Miguel Mamic Itoua (FC Kondzo)

Milieux du terrain : Hardy Alain Samarange Binguila (Diables noirs), Delvin Chancel Ndinga (Olympiakos/ 1^{ère} division/ Grèce), Prince Alban Oniangue (Reims/ ligue 1/ France), Césair Dollich Sidney Gandzé (AC Léopards de Dolisie), Junior Makiessé Mouzita (AC Léopards de Dolisie), Julsy Gitel Hermelin Boukama-Kaya (Recreativo Libolo/ 1^{ère} division/ Angola), Christ Malonga Ntsayi (Lausanne sport/ 2^e division/ Suisse)

Attaquants : Doré Ferebory (CFR Cluj/ 1^{ère} division/ Roumanie), Fabrice Nguessi Ondama, Thievy Guivane Bifouma Koulossa (UD Almería/ Liga/ Espagne) Sylvère Ganvoula Mboussy (Raja de Casablanca/ 1^{ère} division/ Maroc), Kader Georges Bidimbou (AC Léopards de Dolisie), Lorry Edgo Nkolo (Diables noirs), Dominique Malonga (Hibernian/ 2^e division/ Ecosse), Saira Issambet (CNFF), Yannick Loemba (RAEC Mons/ 2^e division/ Belgique), Ladislas Petre Mayair Douniama (EA Guingamp/ Ligue 1/ France), Franci Litsingi (FK Teplice/ 1^{ère} division/ République Tchèque), Kévin Koubémba (Lilles/ CFA/ France), Ulrich Kapolongo (FK Teplice/ 1^{ère} division/ République Tchèque), Delarge Dzon (Slovak Liberec/ 1^{ère} division/ République Tchèque)

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Alexandre Denguet-Attiki

Pour ceux qui ne le sauraient pas, l'homme, dont il est question dans ce Brin d'Histoire, est un ancien sportif. Sociétaire du Racing club de Brazzaville, à la fin des années 50, début 60, il finit sa carrière sportive en qualité de grand dirigeant de l'Étoile du Congo, prestigieuse équipe, qui a fait le beau temps du football congolais. Denguet-Attiki, c'est de lui qu'il s'agit, est né le 27 octobre 1937 à Brazzaville. Il aurait eu cette année, 77 ans, si la mort ne l'avait fauché le 30 janvier 2013, dans la ville qui l'a vu naître.

Je l'ai rencontré, pour la première fois, à Pointe-Noire, au milieu des années 60, où il travaillait à l'époque. C'était à l'occasion d'un déplacement, dans la ville Océane, de l'Étoile du Congo, club huppé de Brazzaville. J'accompagnais la célèbre bande à Mbono Sorcier, Nkou Désiré, Ongania Excellent, Léon Tchicaya, Koko Labète, Boukaka, Akouala, Lokalinga, Bakekolo dit Lumumba, mes aînés, dont j'étais très proche. L'Étoile du Congo était reçue à Pointe-Noire par le capitaine Marien Ngouabi et Denguet-Attiki. Personnage avenant et accueillant, ce dernier a mis, comme on dit, les petits plats dans les grands pour recevoir dans les règles de l'art

l'équipe brazzavilloise. Cadre de la Caisse nationale de la prévoyance sociale, Denguet-Attiki est aussi un syndicaliste très actif dès le début des années 60. C'est à ce titre qu'il représente le Congo à la conférence générale du Travail à Genève, en 1969.

À la création du Parti congolais du travail par le président Marien Ngouabi, il est membre suppléant au Comité central du nouveau parti. Au congrès extraordinaire de 1972, il en devient membre à part entière. Dès lors, sa carrière connaît une ascension régulière. Il est nommé conseiller politique à l'ambassade du Congo en France. Peu de temps après, il rentre au Congo et il est désigné ministre du Travail. En août 1972, il devient ministre du Travail et de la Justice jusqu'en 1973. À partir de janvier 1975, il est ministre du Travail, de l'action sociale, chargé de l'industrie. À la fin de cette-là, il quitte le gouvernement et devient directeur de l'Office national du commerce (Ofnacom).

En 1977, après la disparition du président Marien Ngouabi, Alexandre Denguet-Attiki est nommé ambassadeur du Congo en France par le président Yhomby-Opango. Il est, en même temps, ambassadeur auprès du Royaume-Uni et délégué perma-

nent à l'Unesco. Denguet-Attiki connaît, du point de vue politique, une éclipse de près d'une dizaine d'années. Lors du 4^e congrès ordinaire du Pct, juillet 1989, il retrouve le comité central. Dans la foulée de ce congrès, il est nommé commissaire politique au Kouilou, jusqu'à l'avènement du multipartisme au Congo. Il est élu, en 2002, député dans la troisième circonscription de Poto-Poto. Au cours de cette législature, il occupe le poste de premier vice-président de la commission Santé et Affaires sociales. Il est réélu en 2007 et désigné président du groupe parlementaire de la majorité présidentielle.

L'homme, comme le dit le proverbe, est un malade qui s'ignore. Contre toute attente, Denguet-Attiki est décédé le 30 janvier 2013. Il venait de rentrer à Brazzaville, quelques jours plus tôt, après un séjour en Chine et semblait bien portant. Son décès fait l'effet d'une bombe, bien au-delà de son quartier Poto-Poto, où il était très connu. Il faisait partie du décor, comme on dit trivialement. Il avait su s'enraciner dans l'humus de ce village si particulier. Denguet-Attiki a eu droit aux hommages mérités de la République. Pour services rendus.

Mfumum